



PROJET

NEXUS ENVIRONNEMENT-MIGRATION

AU MALI ET RENFORCEMENT DES DONNÉES

RELATIVES AUX DÉPLACEMENTS INTERNES

ET TRANSFRONTALIERS AU SAHEL



Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas les positions de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les appellations utilisées et la présentation des données dans le rapport n'impliquent pas l'expression d'opinion de la part de l'OIM concernant des faits tels que statut légal, pays, territoire, ville ou zone particulière, ou à propos de leurs autorités, frontières ou confins.

L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires au sein de la communauté internationale afin de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration, et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Le présent rapport n'a pas été revu par les services d'édition de l'OIM.

Editeur : Organisation internationale pour les migrations
Quartier Badalabougou
Rue Gamal A Nasser, Porte 756
B.P.288
Bamako, Mali
Tél. : +223 20 22 76 97/+223 20 22 76 98
Courriel : iombamako@iom.int
Site Web : mali.iom.int

© 2025 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres – sans l'autorisation écrite et préalable de l'éditeur.

SOMMAIRE



REMERCIEMENTS.....	7
I. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÉALISATIONS PENDANT LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE.....	10
Objectif Général.....	12
II. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE L'OBTENTION DES EFFETS DIRECTS ET DES PRODUITS.....	13
Produit 1.1 : Des initiatives régionales sont lancées ou renforcées pour soutenir la disponibilité, l'accès et l'analyse des données et de la recherche sur les flux de migrations.....	13
Produit 1.2 : La capacité des États du Sahel à collecter, produire, analyser, partager et utiliser des données sur les migrations mixtes et mobilité humaine est renforcée.....	14
Produit 1.3 : Renforcement du Réseau des Nations Unies pour les migrations afin d'améliorer la coordination sur les questions de mobilité humaine.....	19
Produit 2.1 : Les autorités maliennes et les partenaires de développement ont accès aux données et aux connaissances sur le climat et la mobilité qui sous-tendent la conception des interventions, les outils et l'élaboration des politiques.....	23
Produit 2.2 : Mise en place de formations professionnelles à Kayes et à Sikasso pour renforcer la résilience aux impacts du changement climatique des personnes déplacées internes, des migrants et des communautés hôtes.....	28
Produit 2.3 : La résilience des femmes vivant dans des communautés avec un taux de départ et de retour en migration élevé à Kayes et Sikasso est renforcée à travers la diversification des moyens d'existence.....	30
Produit 2.4 : Les communautés agropastorales et transhumantes et les autorités locales dans la région de Kayes et Sikasso préviennent et gèrent les tensions et conflits liés à la transhumance et au partage des ressources naturelles de manière pacifique, durable et inclusive.....	31
Produit 2.5 : Favoriser le dialogue politique et l'échange d'information sur la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique, de la dégradation environnementale et des catastrophes sur la base des données collectées et autour de la présentation des solutions concrètes développées dans une démarche sensible au genre.....	34
III. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE L'INTÉGRATION DES THÈMES TRANSVERSAUX.....	36
IV. PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DES INDICATEURS DE LA MATRICE DES RÉSULTATS.....	38
V. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET MESURES PRISES.....	44
VI. CONCLUSIONS.....	47



REMERCIEMENTS



Nos sincères remerciements s'adressent en premier lieu au Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine (MMEEIA), dont l'engagement et l'accompagnement constants ont été déterminants pour la mise en œuvre du projet « Nexus environnement–migration au Mali et renforcement des données relatives aux déplacements internes et transfrontaliers au Sahel (TAAMA) ». Grâce à ce soutien actif, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a pu conduire ses interventions dans un cadre institutionnel favorable et collaboratif.

L'OIM tient également à exprimer sa profonde reconnaissance aux Gouverneurs des régions de Kayes et de Sikasso, ainsi qu'aux Préfets et aux Maires des communes ciblées, pour leur disponibilité, leur appui technique et leur implication tout au long des phases de préparation et de mise en œuvre du projet.

Nos remerciements vont par ailleurs aux leaders communautaires et aux chefs de villages, dont la mobilisation et l'engagement ont été essentiels pour favoriser l'appropriation locale des activités et assurer une participation inclusive des communautés bénéficiaires.

Enfin, l'OIM adresse ses remerciements au bailleur de fonds, l'Ambassade du Royaume de Belgique, dont le soutien financier a rendu possible la réalisation du projet et contribué de manière significative au renforcement des liens entre dynamiques environnementales, mobilité humaine et développement local au Mali.







I. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÉALISATIONS PENDANT LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE

Le projet « Nexus Environnement-Migration au Mali et Renforcement des données relatives aux déplacements internes et transfrontaliers au Sahel » répond à la nécessité urgente de renforcer la résilience des populations face aux impacts croissants du changement climatique sur la mobilité humaine, les moyens de subsistance et la stabilité régionale au Sahel. Entre 2022 et 2023, plus d'1,3 million de personnes ont été déplacées à la suite de catastrophes naturelles, principalement des inondations, illustrant la forte vulnérabilité de la région.

Le projet, financé par l'Ambassade de Belgique au Mali et mis en œuvre dans six pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad, Guinée et Sénégal), a permis de renforcer la gouvernance des données migratoires et d'améliorer la compréhension du lien entre le changement climatique et la mobilité. Dix-neuf points de suivi ont été opérationnels dans la région sous ce projet, et des enquêtes approfondies ont été menées sur les profils des migrants et les intentions futures des personnes déplacées, contribuant à une meilleure planification des politiques migratoires et humanitaires dans la région.

Au Mali, les activités ont combiné production de données, prévention des conflits liés à la transhumance, et renforcement des moyens de subsistance durables. Cinq points DTM ont été opérationnalisés à Gogui, Hèrèmakono, Kenieba, Tombouctou et Gao ; quatre rapports trimestriels sur les flux migratoires ont été publiés, et un système d'alerte précoce a permis d'émettre 175 alertes, facilitant la prévention des tensions agro-pastorales.

Dans les régions de Kayes et Sikasso, le projet a renforcé deux centres publics de formation professionnelle, permis la formation de 677 jeunes et femmes dans les domaines de l'agroforesterie, des énergies renouvelables et de la transformation agroalimentaire, et favorisé la création d'activités génératrices de revenus ancrées dans l'économie verte. Des plans d'aménagement et de restauration des zones dégradées ont été élaborés, et 25 comités villageois ont été mis en place pour une gestion des conflits liés à la transhumance notamment la gestion inclusive et durable des ressources naturelles.

Enfin, le projet a facilité le dialogue politique régional sur la transhumance et la mobilité humaine, à travers un atelier de capitalisation tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mai 2025, contribuant à la formulation de recommandations pour une gouvernance transfrontalière fondée sur les données et sensible au genre.

Ces résultats démontrent des avancées notables vers la consolidation d'une approche intégrée climat-migration, articulant production de données, autonomisation économique et prévention des conflits pour une résilience durable des communautés sahéniennes.

Objectif Général

Renforcer la résilience des populations déplacées, des migrants et des communautés hôtes et établir une gestion des ressources naturelles inclusive, pacifique et durable, au Sahel et surtout au Mali, en améliorant la disponibilité des données sur les migrations mixtes au Sahel, notamment sur le nexus environnement-migration à travers la collecte, la gestion, l'analyse et la diffusion des données relatives aux déplacements internes et transfrontaliers.

Implication du Gouvernement Malien et des autorités locales dans la mise en œuvre du projet au Mali. La coordination du projet Nexus TAAMA au Mali s'est appuyée sur une approche de gouvernance multisectorielle, favorisant la synergie entre les institutions nationales, les services techniques déconcentrés et les acteurs locaux. Le ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) a joué un rôle central dans la supervision stratégique du projet, en assurant le lien entre les orientations nationales en matière de migration et les interventions opérationnelles sur le terrain.

Dès le lancement, le MMEIA a été pleinement impliqué, notamment à travers sa participation à la cérémonie officielle d'ouverture à Bamako, qui a marqué l'engagement du gouvernement malien dans le projet. Des lancements régionaux ont ensuite été organisés à Sikasso et Kayes, en collaboration avec les autorités administratives, techniques et locales. Ces rencontres ont permis de renforcer l'appropriation institutionnelle du projet, d'assurer la cohérence des interventions avec les priorités régionales et de recueillir des recommandations concrètes, intégrées par la suite dans la mise en œuvre opérationnelle.

Sur le plan technique, la coordination s'est traduite par une collaboration étroite entre les ministères sectoriels membres du comité de pilotage, garantissant une approche intégrée du nexus environnement–migration :

- Le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) a assuré la supervision des activités de formation professionnelle à travers les Directions régionales de l'emploi et de la formation professionnelle de Sikasso et de Kayes. Deux centres publics de formation professionnelle ont été contractualisés et équipés, contribuant au renforcement des capacités nationales et à la durabilité des acquis en matière de formation technique et d'insertion économique.
- Le ministère de l'Élevage et de la Pêche a coordonné les actions liées à la gestion de la transhumance et à la prévention des conflits agro-pastoraux, à travers la Direction nationale des productions et des industries animales (DRPIA) et ses directions régionales. Ces structures ont contribué à la mise en œuvre du système d'alerte précoce et à la diffusion de bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles.

Parallèlement, les collectivités territoriales, les services techniques déconcentrés et les comités locaux de gestion des ressources naturelles ont été mobilisés afin d'assurer une ancrage locale durable du projet. Cette approche inclusive a permis d'articuler efficacement gouvernance nationale, expertise technique et participation communautaire.

Ainsi, la coordination du projet au Mali a reposé sur une complémentarité institutionnelle entre les niveaux national, régional et local, tout en consolidant la place centrale du MMEIA dans la gouvernance stratégique et la durabilité des résultats.



II. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE L'OBTENTION DES EFFETS DIRECTS ET DES PRODUITS

Résultat 1 : Améliorer la disponibilité de statistiques normalisées, comparables et régulières sur les déplacements internes et transfrontaliers, y compris les migrations liées au climat, dans la région du Sahel, sur la base d'une approche sensible au genre et inclusive.

Produit 1.1 : Des initiatives régionales sont lancées ou renforcées pour soutenir la disponibilité, l'accès et l'analyse des données et de la recherche sur les flux de migrations.

Activité 1.1.1 : Collecte des données de l'outil de suivi des flux (Flow Monitoring) de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) permettant de collecter et de fournir des informations fiables sur les flux des populations internes et transfrontaliers, notamment les profils des migrants, tendances migratoires et facteurs climatiques observés par les migrants.

2.1. Activités au Burkina Faso, Guinée, Tchad et Sénégal

Dans le cadre du renforcement des mécanismes d'observation des dynamiques migratoires, quatorze (14) points de suivi ont été soutenus au Tchad (6), au Burkina Faso (4), en Guinée (2) et au Sénégal (2). Ces dispositifs ont permis d'améliorer la couverture géographique de la collecte de données et d'enrichir l'analyse des flux migratoires dans la région. La collecte de données était en cours dans l'ensemble des pays ciblés à travers un outil de collecte harmonisé, comprenant une dimension sur la mobilité liée aux impacts climatiques. Elle a démarré rapidement au Burkina Faso et au Tchad, où certains points étaient déjà opérationnels. En Guinée et au Sénégal, les activités ont débuté fin 2024, après une phase préparatoire ayant permis l'identification des sites prioritaires pour l'ouverture des points de suivi.

Les données collectées ont contribué à une meilleure compréhension des mobilités liées aux effets du changement climatique. Elles ont constitué une base essentielle pour guider les actions en matière de gestion des mouvements de populations, de prévention des tensions locales et de planification d'adaptations durables au niveau communautaire. Malgré les avancées, certains défis ont été relevés, notamment en Guinée et au Sénégal, où des retards ont été observés dans le démarrage des activités. Ces retards ont principalement été liés au temps nécessaire pour mobiliser les équipes et réaliser les missions d'exploration sur le terrain en amont de l'installation des dispositifs. En définitive, l'opérationnalisation de ces quatorze points de suivi a marqué un progrès notable vers une meilleure anticipation des flux migratoires et une gestion des dynamiques migratoires dans des contextes vulnérables aux risques sécuritaires et environnementaux.

Activité 1.1.2 : Collecte de l'outil de Suivi des Urgences (Emergency Tracking Tool ETT) de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) permettant d'évaluer les déplacements liés aux conflits et au changement climatique afin de fournir des informations pour les alertes précoces et d'action anticipatoire.

Dans le cadre du renforcement des capacités nationales de suivi des déplacements dus aux crises, des efforts ont été entrepris pour le déploiement de l'outil de Suivi des Urgences (Emergency Tracking Tool – ETT) au Burkina Faso. Les premières étapes ont principalement consisté en des échanges techniques avec les autorités nationales afin de définir les modalités opérationnelles et d'assurer l'alignement des objectifs de l'outil avec les priorités nationales en matière de gestion des déplacements forcés.

Cependant, le contexte sécuritaire instable dans plusieurs zones du pays a empêché le lancement effectif du dispositif. En conséquence, la mise en place du Emergency Tracking Tool (ETT) n'a pas pu être réalisée et les activités de collecte de données sur les personnes déplacées internes (PDI) ont dû être temporairement suspendues. En attendant la signature du protocole d'accord qui aurait officialisé la collaboration entre les autorités nationales et les partenaires techniques, et avec l'accord de la Belgique, des activités alternatives ont été identifiées et mises en œuvre afin de poursuivre la collecte et l'analyse des dynamiques de mobilité au Burkina Faso.

Toutefois, l'indice de solution et de mobilité (SMI) a été mis en œuvre dans 87 localités de la région du Liptako. Le rapport qui sera publié prochainement permettra d'informer les partenaires ainsi que la communauté humanitaire sur les facteurs influençant la stabilité des localités concernées par la collecte afin de déterminer les interventions prioritaires pour la transition et le relèvement, en renforçant la résilience et la stabilité dans cette région marquée par les conflits et les déplacements. Les résultats permettront aux autorités et aux partenaires de développer de meilleures stratégies, de prioriser les ressources et de planifier les interventions dans les zones fragiles et instables, en intégrant les approches humanitaires, de relèvement et de stabilisation. De plus, une évaluation des lieux de déplacements a été faite dans huit régions du pays abritant des milliers de déplacées internes. Ce sont les régions du Soum, du Liptako, de la Sirba, du Goulmou, de la Tapoa, du Sourou des Bankui et du Guiriko. rapport qui sera publié prochainement permettra d'évaluer les besoins des personnes déplacées internes afin de planifier des assistances adaptées.

Ces initiatives ont été menées en étroite collaboration avec le Ministère de l'Action Humanitaire du Burkina Faso et ont permis de renforcer la compréhension des dynamiques de déplacement dans un contexte sécuritaire complexe. Malgré l'impossibilité d'implémenter le ETT, les activités mises en place en lieu et place ont constitué une avancée importante vers l'établissement d'un système de collecte de données plus structuré, réactif et durable de suivi des urgences liées aux déplacements de population. Activité 1.1.3 : Collecte des données de l'outil de profil des migrants (Migrant's Profile, MP) et l'Enquête sur les Intentions Futures (Future Intentions Survey, FIS) de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) permettant de comprendre les besoins, caractéristiques et perceptions des migrants afin de mieux ajuster les réponses et les interventions sur le terrain.

Dans le cadre des activités de collecte d'informations sur les dynamiques migratoires, deux enquêtes ont été menées au Tchad ; une enquête sur les intentions futures des personnes déplacées afin de mieux comprendre leurs intentions futures en matière de mobilité, ainsi qu'une enquête sur le profil migratoire des migrants se trouvant au Tchad. Dans le cadre de cette activité, 6 250 ménages ont été enquêtés dans la province du Lac et 2 600 dans la région de l'Est sur leurs intentions futures en termes de déplacement, de relocalisation ou d'intégration locale. Ces données ont permis d'alimenter les analyses sur les facteurs de mobilité, les besoins des populations déplacées et leurs perspectives de déplacement. L'activité a toutefois rencontré certaines difficultés. L'accès à certaines zones est resté limité, ce qui a restreint la couverture géographique. Les conclusions de ces analyses ont guidé les partenaires de développement dans l'identification de pistes pour la mise en place de projets et programmes de relèvement en faveur des personnes déplacées internes (PDI) et des populations retournées, tout en ciblant les zones les plus stratégiques au Tchad.

D'autre part, en mai 2025, l'OIM Tchad en partenariat avec l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), a mise en œuvre une enquête sur le profil des migrants présents dans les zones à forte attraction économique au Nord du Tchad. L'enquête avait pour objectif principal de dresser le profil sociodémographique et économique de migrants internes et internationaux, en analysant leur parcours migratoire, leurs conditions de travail, et leur situation de vulnérabilité, risque d'exploitation ou de traite afin d'apporter des réponses programmatiques. L'enquête a permis d'interroger un total de 540 migrants, dont 296 ont déclaré exercer une activité au moment de la collecte de données.

Produit 1.2 : La capacité des États du Sahel à collecter, produire, analyser, partager et utiliser des données sur les migrations mixtes et mobilité humaine est renforcée.

Activité 1.2.1 : Renforcement des capacités des structures étatiques nationales.

Burkina Faso : Appui au développement des compétences techniques pour la production et l'utilisation des données sur la migration.

L'OIM Burkina Faso en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) a organisé du 20 au 25 janvier 2025, un atelier de formation des agents étatiques des structures productrices de données sur la migration. L'objectif général de l'atelier était de former les points focaux des secteurs qui produisent des données sur la migration au formatage des données et à la mise à jour du portail national de données sur la migration. En effet, depuis 2020, ce portail a été enrichi par l'intégration d'indicateurs relatifs à la migration.

Cet atelier a réuni vingt-deux (22) agents étatiques (20 hommes et 2 femmes) des différents départements ministériels qui produisent des données sur la migration au Burkina Faso. Ainsi, 129 indicateurs sur la migration ont été chargés sur la plateforme. Les acteurs ont exprimé un besoin de renforcement des capacités en SPSS. Lors de cet atelier, un module sur les changements climatiques a été présenté et le portail des données ouvertes sur les migrations a été mise à jour.

Du 17 au 22 mars 2025, l'OIM, en collaboration avec l'INSD, a organisé une formation en conception de tableaux de bord sur Power Bi, au profit de 22 agents étatiques (20 hommes et 2 femmes) des structures productrices des données sur la migration au Burkina Faso. Du 9 au 14 juillet 2025, l'OIM a organisé un atelier de renforcement des capacités de 15 agents (12 hommes et 3 femmes) des structures techniques des départements ministériels en charge des données migratoires au Burkina Faso. Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques des agents du gouvernement en gestion et collecte des données digitales. Cette formation a permis aux participants d'organiser des enquêtes à travers une plateforme digitale de collecte des données simple et efficace dans le contexte humanitaire et sur le terrain afin de disposer des données leur permettant de cerner les enjeux migratoires.

Niger : Renforcement de capacités des autorités sur l'utilisation de la DTM pour la collecte et l'analyse des données sur la mobilité.

En coordination avec les services techniques du gouvernement nigérien, l'OIM, par l'intermédiaire de son Département des données et de la recherche sur les migrations, a organisé une formation de renforcement des capacités pour les services techniques nationaux du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire, du ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes et l'Institut National de la Statistique (INS).

La formation a également concerné les directeurs régionaux des services techniques cités de Diffa, Tahoua, Tillabéri et Maradi, les régions empreintes à des crises humanitaires. La formation s'est déroulée du 8 au 10 octobre 2024 à Maradi. Elle portait sur les méthodologies de la DTM pour la mise en œuvre de la collecte de données relatives aux déplacements internes et aux flux migratoires. Le renforcement des capacités a également porté sur la protection, la gestion, l'analyse et la visualisation des données, ainsi que sur l'utilisation des données de la DTM pour l'élaboration des politiques et la gouvernance de la migration. Au total, 22 participants ont été formés (20 hommes et 2 femmes).

Dialogue sur la migration irrégulière a Kantché pour mieux comprendre le phénomène de migration des femmes et enfants.

L'OIM Niger a soutenu l'initiative des autorités locales concernant le dialogue sur la migration irrégulière des femmes et des enfants du département de Kantché, dans la région de Zinder. Ce dialogue a réuni plusieurs participants, dont des autorités locales, des autorités traditionnelles, des migrants de retour et des autorités nationales. L'objectif du dialogue a été atteint par le renforcement de la compréhension des autorités sur la migration irrégulière des femmes et des enfants à des fins de mendicité vers d'autres pays comme l'Algérie, la Libye, le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, entre autres. Le dialogue s'est tenu à Kantché du 23 au 24 avril 2025.

Un résultat significatif a été obtenu à base des données migratoires et des discussions qui ont eu lieu lors de l'événement, permettant une compréhension claire de cette migration irrégulière et des solutions ont été suggérées par les participants pour résoudre ce phénomène de mendicité. Le rapport du Dialogue a été élaboré et disponible à tous les partenaires souhaitant intervenir ou mieux comprendre la migration irrégulière des femmes et enfants du département de Kantché.

Soutien au Groupe de Travail sur la Migration (GTM) Dirkou – Gestion de l'information

Le projet a soutenu la mise en place du Groupe de travail sur la migration dans le département de Dirkou, dans la région d'Agadez. Ce groupe joue un rôle crucial dans la gestion des données migratoires, car il rassemble les acteurs clés qui collectent des données sur la migration. Il coordonne également le partage d'informations sur les flux migratoires à Dirkou. Outre le soutien à la mise en place du groupe de travail, l'OIM y participe activement en fournissant des informations clés sur les flux migratoires.

La session de travail du groupe s'est tenue du 14 au 18 avril 2025 regroupant les autorités locales (Communes de Dirkou, Fachi, Bilma, Djado), les représentants de la sécurité (militaire, gendarme et police), la société civile, les leaders de femmes, le président des jeunes, le leader religieux, les représentants des transporteurs et autres partenaires intervenant dans la zone de Dirkou tels que MSF, HCR, CIAUD, APS, ONG Bladia. En total 32 participants dont 30 hommes et 2 femmes ont été présents à la session.

Soutien au renforcement de la protection des données migratoires et sectorielles

Le projet a contribué au renforcement de la protection des données au Niger lors de la Journée de la protection des données organisée par les Hautes Autorités de Protection des Données à caractère Personnel (HAPDP). Cette activité s'est déroulée dans la région de Maradi les 26 et 27 février 2025. La 19^e édition était intitulée « Protection des données personnelles au Niger », inclues les données sur les migrations et les déplacements internes. Les autorités du gouvernorat de Maradi, le corps professorat l'Université Dan Dicko Dankoulodo (UDDM) de Maradi, les représentants de la HPDP, les étudiants de l'Université UDDM ont pris part à l'évènement. L'objectif principal était de contribuer à assoir une culture de la protection des données à caractère personnel au Niger.

Renforcement du mécanisme de partage de données entre les structures étatiques

Avec le soutien du projet, l'OIM en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS), a organisé en dates des 7 et 8 mai 2025 un atelier regroupant les services techniques de différentes structures étatiques (voire liste ci-dessous). En total 48 participants ont pris part dont 46 hommes et 2 femmes. Cet atelier intitulé "renforcement de capacités et réflexion sur le partage des données entre les structures étatiques" a permis aux participants de discuter sur les différentes difficultés de collecte, analyse et partage des données.

Une feuille de route a été développée pour faciliter le partage des données entre les structures étatiques pour une meilleure gestion, disponibilité, fiabilité et accessibilité des données au Niger. Les résultats clés de l'atelier ont été : l'utilisation de la plateforme INS comme moyen de partage des données, créations des indicateurs pour chaque secteur, identification des Points Focaux dans chaque structure qui auront la charge de partager les données sur la plateforme, le renforcement des capacités des Points Focaux sur l'utilisation de la plateforme INS, le suivi régulier de la mise à jour des données selon les périodicités.

Liste de structures présentes à l'atelier:

- 1 Institut National de la Statistique (INS) niveau central et les régions
- 2 Direction de l'Etat Civil, Migration et Réfugiés / Ministère de l'Intérieur niveau central et régions
- 3 Direction des Statistiques / Ministère de l'Intérieur
- 4 Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE)
- 5 Direction des Statistiques/ Ministère de la Santé Publique
- 6 Direction de la Surveillance du Territoire (DST)
- 7 Direction de la Sécurité Publique (DSP)
- 8 Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes (ANLTP)
- 9 Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)
- 10 Direction des Statistiques / Ministère en charge de l'Emploi
- 11 Direction de Statistiques / Ministère des Affaires Etrangères
- 12 Direction des Statistiques / Ministère de la Justice
- 13 BCEAO
- 14 Direction des Statistiques / Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 15 Université Abdou MOUMOUNI. Groupe d'Etudes et de Recherches Migrations, Espace et Société (GERMES)
- 16 Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL)
- 17 Poste Observatoire de la Migration Mixe (POMM) / Agadez
- 18 Secrétariat Permanent Régional du Dispositif National de la Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) / Agadez
- 19 Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (SP CCM)
- 20 Direction des Nigériens de l'Extérieur (DNE) / Ministère des Affaires Etrangères
- 21 Direction Général de la Protection Civile (DGPC)
- 22 Haute Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (HAPDP)

Renforcement de capacités des autorités locales sur l'importance des données sur les déplacements internes. Dans le cadre de renforcement des données, le projet a soutenu quatre ateliers organisés par l'OIM et le ministère de la Population, l'Action Sociale et la Solidarité Nationale dans les régions humanitaires Diffa, Tahoua, Tillabéri et Maradi. Les ateliers ont permis de renforcer et sensibiliser les autorités sur les données du suivi des déplacements internes, l'importance des données pour les prises de décisions, l'orientation des assistances aux personnes les plus vulnérables et le développement de solution durable à base des évidences. Les ateliers ont permis aux participants de comprendre la méthodologie de la matrice de suivi des déplacement (DTM), les données disponibles et leur accessibilité, et l'utilisation des données pour la prise de décisions. Les ateliers ont regroupé les autorités locales (Gouvernorat, Préfets, administrateurs délégués) des quatre régions mentionnées. En total 174 participants ont pris part aux ateliers. Le tableau ci-dessous fournit des informations sur le nombre de participants par région.

Région	Homme	Femme	Total
Diffa	41	4	45
Maradi	39	1	40
Tahoua	44	3	47
Tillabéri	38	4	42
Total	162	12	174

Soutien à la collecte de données sur les ménages susceptibles d'être déplacés à cause des inondations dans la région de Tahoua.

À la suite des ateliers de renforcement des capacités des autorités locales organisés par OIM, le projet a aussi soutenu une collecte de données organisée par les autorités locales de la région de Tahoua sous le lead de la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et Gestion des Catastrophes. Cette collecte de données avait pour objectif d'identifier les zones inondables due au changement climatique, le profile et vulnérabilités des ménages vivants sur les lieux susceptibles d'être inondés et leurs besoins multisectoriels. L'activité a eu lieu dans les trois départements les plus touchés par les inondations dans la région de Tahoua à savoir les départements de Tahoua, Abalak et Madaoua. Un comité de pilotage de la collecte était mis en place composé des représentants du gouvernorat, de la Direction Régionale de l'Action Humanitaire, de la Direction Régionale de la Protection Civile, de la mairie centrale, de la Direction de l'Urbanisme, de l'OIM, de l'INS et de la Direction Régionale de l'Équipement. En total 23 enquêteurs ont été formés et déployés sur le terrain. La collecte a été faite sur la base de la méthode mixte. Les données collectées ont permis aux autorités de mieux comprendre les impacts des inondations et les besoins multisectoriels dans les trois départements de la région de Tahoua. Un rapport détaillé est produit et mise à la disposition des autorités de la région et les partenaires pour faciliter la mise en œuvre des réponses appropriées et durables.

Contribution au lancement de la politique nationale sur la migration – données migratoires pour la prise de décision à base des évidences.

Le projet a contribué au lancement de la politique nationale de la migration qui a eu lieu dans la région d'Agadez le 21 juillet 2025. Le lancement a été présidé par le Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire, accompagné du ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique et le ministre de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Plusieurs présentations ont été faites avec des données clés y compris des présentations sur les flux migratoires, la mobilité liées au changement climatique et les défis de la gouvernance migratoire, qui ont permis à l'audience de mieux comprendre l'importance des données pour la prise de décision et la planification des stratégies. Les données migratoires restent indispensables pour une meilleure gouvernance de la migration.

Renforcement du site web du Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (SPCCM) pour le partage d'information sur la migration. Dans le cadre de son appui au renforcement des données migratoires au Niger, le projet a soutenu la refonte du site web du Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (SPCCM) : <https://migration-spccm.ne> Acteur central dans la coordination des politiques et actions liées à la migration, le SPCCM joue un rôle clé dans le dialogue entre institutions, partenaires techniques et société civile. Ce site web renouvelé représente un levier stratégique pour renforcer la circulation de l'information, favoriser la concertation et créer des synergies entre acteurs engagés pour une migration sûre, ordonnée et durable au Niger.

Sénégal : Renforcement des capacités des comités régionaux du Comité interministériel de lutte contre la migration irrégulière (CILMI) sur la gestion et l'utilisation des données migratoires.

En coordination avec le ministère de l'Intérieur du Sénégal, l'OIM, à travers son unité en charge de la DTM, a organisé trois sessions de renforcement de capacités. Une première a été tenue à Mbour, du 13 au 14 mai 2025, avec 31 participants (9 femmes et 22 hommes parmi lesquels se trouvaient 22 points focaux des comités régionaux du Comité interministériel de lutte contre la migration irrégulière (CILMI) de Dakar, Thiès, Mbour Tivaouane, ainsi que des représentants des structures intervenant à l'accueil lors des arrivées des migrants, notamment trois représentants des Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi (BAOS) des migrants, deux représentants de la Commission Nationale en charge des Réfugiés, des Rapatriés et des Personnes Déplacées (CNRRPD), un représentant de la Direction Nationale du Renseignement (DRN/DGRI), deux représentants de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF), et enfin, cinq membres du personnel de l'OIM. La seconde session a été tenue du 27 au 28 mai 2025 à l'attention des membres du Comité régional de lutte contre la migration irrégulière (CILMI) de la région de Saint-Louis. Cet événement a rassemblé 25 participants (7 femmes et 18 hommes) parmi lesquels 22 points focaux des comités régionaux et départementaux du CILMI de Saint-Louis, de Dagana et Podor pour la région de Saint-Louis, de Louga, de Linguère et de Kébémér pour les régions de Louga et de Matam, de Kanel et de Ranérou pour la région de Matam.

La troisième session s'est déroulée à Kaolack du 07 au 08 août avec la participation de 16 personnes (6 femmes et 10 hommes). Ces participants étaient composés de points focaux du CILMI venant des régions de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine.

Ces formations ont porté principalement sur les méthodologies de la DTM, en particulier sur la mise en œuvre de la collecte de données relatives aux flux migratoires ainsi que l'utilisation des données issues de la DTM pour l'élaboration de politiques publiques et la gouvernance des migrations. L'objectif principal était de renforcer les capacités des points focaux du CILMI sur la gouvernance, la collecte, l'analyse et l'utilisation éthique des données migratoires pour appuyer la formulation de politiques publiques fondées sur des données probantes. Les objectifs secondaires portaient sur la compréhension accrue des normes et pratiques internationales en matière de données migratoires, la formation à l'outil Kobo, le développement des compétences en analyse et visualisation des données, ainsi que la sensibilisation à la protection et à l'éthique des données sensibles.

Produit 1.3 : Renforcement du Réseau des Nations Unies pour les Migrations afin d'améliorer la coordination sur les questions de mobilité humaine.

Activité 1.3.1 : Dialogue préparatoire du groupe de travail sur les données.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM), le groupe de travail sur les données du Réseau des Nations Unies pour les migrations (UNMN) en Afrique de l'Ouest et du Centre a entamé à travers différents formats, un dialogue préparatoire avec l'ensemble des partenaires dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Pour atteindre les objectifs de l'étude, une méthodologie basée sur une démarche participative a été privilégiée. Celle-ci a mis en avant la concertation avec les acteurs impliqués en amont, en vue d'une meilleure compréhension des enjeux, et d'une maîtrise des actions et des activités. Cette approche méthodologique a comporté plusieurs étapes. La première étape a consisté en une revue en profondeur de la littérature existante sur les questions relatives à la sécurité dans les deux régions notamment Gao et Ménaka. Un accent a été mis sur les documents qui traitent les questions relatives à la gestion des frontières.

Pour cette étude, une méthode mixant des approches fondées sur les résultats, et associant informations qualitatives et quantitatives, a été utilisée. La collecte de données quantitatives a permis d'avoir des données chiffrées sur chaque objectif de l'étude et sur les indicateurs à renseigner. La collecte de données qualitatives a permis quant à elle de faire une analyse profonde et soutenue de ces données chiffrées, et d'esquisser les tendances pour ainsi établir une situation de référence.

Ce processus, mené à travers différents formats d'échanges, vise à engager les États, les parties prenantes, les communautés économiques régionales ainsi que les agences des Nations Unies dans une réflexion commune sur la collecte, la gestion et l'utilisation des données migratoires.

L'objectif principal de cette démarche est de renforcer la coordination régionale et de promouvoir une approche harmonisée de la production et de l'exploitation des données sur la migration, conformément à l'Objectif 1 du PMM, qui appelle à améliorer la disponibilité et la qualité des données migratoires. En réunissant les expertises et les mandats complémentaires des différentes agences du Système des Nations Unies, ce dialogue a été une étape clé vers la mise en place d'un cadre de travail cohérent pour soutenir les États dans le suivi et la mise en œuvre effective du Pacte mondial.

Les différents formats de dialogue organisés par le Réseau et soutenus par le présent projet ont concerné :

- Des consultations dans les sous-régions de l'Afrique, notamment dans la région de la CEEAC et de la CEDEAO en septembre 2024, en préparation de l'examen régional pour l'Afrique du PMM en octobre 2024 ;
- L'atelier de capitalisation et de consultation pour une gouvernance de la transhumance transfrontalière fondée sur les données dans les sous-espaces en Afrique de l'Ouest et du Centre en mai 2025 ;
- Le forum annuel des jeunes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel sur une base de données promouvant l'emploi et l'éducation en situations d'urgence pour les jeunes femmes et hommes, en août 2025.

Ces formats ont été organisés en promouvant l'approche pangouvernementale et l'approche pan-sociétale, étant deux des dix principes directeurs du Pacte mondial. A travers l'échange entre les participants, le partage des bonnes pratiques et l'identification des prochaines étapes dans les différents domaines de la gouvernance des migrations, la capacité des Etats de gérer les migrations est renforcée. Chacun de ces formats se focalise sur le rôle que les données migratoires jouent dans la région, leur disponibilité et comment elles sont ou peuvent être utilisées pour promouvoir des politiques fondées sur des preuves et s'assurer de ne laisser personne de côté. La focalisation sur les données lors de chacun de ces formats de dialogue a été assurée, entre autres, par la participation des membres du groupe de travail sur les données, des tables rondes sur l'établissement des systèmes de collecte et gestion de données cohérentes, et des présentations des centres régionaux de données de l'OIM.

A l'issue de chacun de ces formats de dialogue, des recommandations concrètes ont été formulées et validées par les participants, en mettant l'importance des données en évidence à chaque dialogue. Les recommandations ont également informé le forum d'examen des migrations internationales (IMRF) de 2026 qui évalue les progrès des États membres sur divers objectifs du Pacte mondial pour les migrations (GCM), y compris sur l'objectif 1 visant à "collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits".

Par exemple, lors de la consultation dans la région de la CEDEAO, les États et les parties prenantes ont convenu d'améliorer la collecte des données et de mettre en place un mécanisme de partage de données entre les régions, incluant l'élaboration d'une procédure opérationnelle standard. Ils se sont également engagés à travailler pour l'harmonisation et à l'interopérabilité des données migratoires aux niveaux national et régional, notamment à travers des systèmes de collecte standardisés, entre autres mesures.

Lors des consultations dans la région de la CEEAC, les États et parties prenantes ont réitéré l'importance des données dans plusieurs recommandations, par exemple à travers une coopération renforcée entre les universités des États membres et le développement des textes légaux et réglementaires sur la collecte de données dans la région. Toutes les recommandations ont été publiées sur le site web qui prépare l'Examen régional du Pacte mondial pour l'Afrique.

En ce qui concerne l'atelier sur la gouvernance de la transhumance transfrontalière fondée sur les données, il a mis en exergue l'apport stratégique de la production et de l'utilisation de données fiables comme levier de décision politique, d'anticipation des risques et de planification opérationnelle. Les recommandations relatives à l'utilisation des données ont porté sur le renforcement des capacités des acteurs locaux à travers des formations dédiées à la gestion des ressources naturelles et à la collecte des données climatiques.

Elles ont également mis en évidence la nécessité de mettre en place un système intégré de collecte, d'analyse et de partage des données sur la transhumance, en consolidant les capacités techniques, humaines et institutionnelles des structures étatiques concernées. Par ailleurs, les recommandations soulignent l'importance de promouvoir l'usage des outils numériques afin de faciliter l'intégration des données climatiques et pastorales dans les plans d'action nationaux et régionaux. Elles encouragent également le développement de partenariats entre les organisations et institutions régionales (telles que le RBM) et internationales (notamment les Nations Unies et la Banque mondiale), en vue d'assurer l'interopérabilité des systèmes de collecte de données et le partage des bonnes pratiques.

Enfin, l'instauration de programmes de formation ciblés au profit des acteurs locaux est préconisée, avec un accent particulier sur la maîtrise et l'utilisation des outils de suivi existants, tout en intégrant des approches innovantes pour la collecte et l'analyse des données.

Lors du forum annuel des jeunes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel sur une base de données promouvant l'emploi et l'éducation en situations d'urgence pour les jeunes femmes et hommes, l'importance de la disponibilité de données désagrégées, fiables et actualisées pour orienter les politiques a été soulignée à plusieurs reprises. Les recommandations de ce forum portent sur le renforcement de la gouvernance et de la transparence du marché du travail en développant des systèmes d'information sur le marché du travail robustes, permettant de disposer de données en temps réel sur l'emploi, et en veillant à ce que les processus de recrutement soient transparents, équitables et exempts d'exploitation.

Dans le domaine des systèmes d'information d'urgence, une des recommandations exige la mise en place d'un mécanisme régional et une plateforme digitale de collecte et de gestion des données éducatives en situation d'urgence, en appui aux systèmes d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) nationaux et formations professionnelles, pour une planification fondée sur les preuves.

Le mandat du groupe de travail interne sur les données consistait à assurer la tenue de réunions régulières en vue de l'élaboration d'indicateurs harmonisés, alignés à la fois sur les priorités des plans nationaux et sur les engagements internationaux. Les travaux relatifs à cet axe structurant avaient été initiés lors des ateliers du Réseau, puis consolidés et poursuivis à travers les dialogues techniques conduits tout au long du projet.

Cette démarche a contribué au renforcement de la coordination et des efforts conjoints des agences des Nations Unies, des États et des autres parties prenantes, en favorisant l'utilisation systématique des données dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques fondées sur des données probantes.

Activité 1.3.2 : Série en ligne avec le IFRC/CICR sur les migrants disparus

A travers le groupe de travail sur les migrants disparus et le sauvetage des vies humaines du UNMN, le UNMN en Afrique de l'Ouest et du Centre a organisé une série en ligne en collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) et le Comité International de la Croix Rouge (CICR), les "Red Talks".

Les Red Talks jouent un rôle important dans l'avancement des objectifs clés du Pacte mondial pour des migrations (PMM) et visent à sensibiliser les parties prenantes aux recommandations clés :

- Du rapport 2024 du Secrétaire général des Nations unies sur le PMM et en particulier les recommandations sur le renforcement de la coopération sur les migrants disparus et la fourniture d'une assistance humanitaire aux migrants en détresse;
- De l'examen régional africain 2024 du PMM;
- Des perspectives de la série Red Talks sur la migration et les services humanitaires de 2024.

En décortiquant ces recommandations, en identifiant les priorités et en discutant des bonnes pratiques, les Red Talks contribuent à un programme d'action qui informe le Forum international d'examen des migrations (IMRF) de 2026 et conduira les efforts de mise en œuvre régionale.

Session 1 du 16 avril 2025 :

Décortiquer les recommandations du Secrétaire général des Nations Unies et les priorités régionales (Objectif 8 du PMM) :

- Analyser les recommandations du Secrétaire général des Nations Unies sur le renforcement de la coopération sur les migrants disparus et la fourniture d'une assistance humanitaire aux migrants en détresse ;
- Identifier les principales conclusions de l'examen régional 2024 du MCG pour l'Afrique et les efforts humanitaires en cours ;
- Clarifier les implications et les possibilités d'action pour les gouvernements, les acteurs humanitaires et les organisations de la société civile afin de sauver des vies et de répondre aux besoins humanitaires des migrants en détresse.

Cette session a été également l'occasion de discuter des objectifs du groupe de travail, notamment l'élaboration d'une cartographie des parties prenantes qui poursuivent l'objectif 8 du PMM, d'une boîte à outils pour faciliter l'opérationnalisation de l'objectif 8 du PMM, et d'une évaluation de la planification inter-agences et leur niveau d'inclusion de l'objectif 8 du PMM.

Session 2 du 30 avril 2025 :

Améliorer l'accès aux services essentiels (Objectif 15 du PMM) :

- Examiner les défis et les meilleures pratiques en matière de services de santé, d'éducation et de protection sociale pour les migrants ;
- Explorer les modèles et stratégies innovants de prestation de services pour améliorer l'accessibilité des personnes en situation de vulnérabilité, notamment les femmes et les enfants migrants, ainsi que les personnes déplacées ou en situation prolongée ;
- Identifier des recommandations politiques et programmatiques pour garantir l'accès aux services pour les

Session 3 du 14 mai 2025 :

Relever les défis liés aux migrations et à l'environnement induits par le climat (Objectif 2 du PMM) :

- Explorer comment les catastrophes, le changement climatique et la dégradation de l'environnement remodelent les schémas de déplacement et augmentent les risques de déplacement et la vulnérabilité des personnes déplacées et des migrants ;
- Examiner les stratégies permettant de répondre aux besoins des personnes déplacées et des migrants touchés par les catastrophes, le changement climatique et la dégradation de l'environnement, notamment par des efforts axés sur l'identification des communautés à risque, la réduction des risques, les solutions fondées sur la nature et l'adaptation, la préparation et l'action précoce, ainsi que par un accès efficace à l'aide, notamment en matière d'abris, de services de santé, de moyens de subsistance et d'autres besoins de rétablissement.
- Élaborer des recommandations pour renforcer la résilience et l'adaptation aux risques liés au climat, y compris les risques de déplacement et les risques auxquels sont confrontés les personnes déplacées et les migrants.

Les Red Talks ont réuni les principaux points focaux en matière de migration et de protection de la FICR, du CICR, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Afrique et des Sociétés nationales partenaires, avec la modération de l'OIM et d'autres membres du UNMN.

Les sessions ont été organisées en ligne sur la plateforme Zoom, avec des traductions en anglais, en français, et en arabe. Chaque session a réuni en moyenne 50 participants.

Résultat 2 : Changement climatique et mobilité humaine au Mali - renforcement de la résilience des populations déplacées, des migrants et des communautés, et gestion des ressources naturelles de manière inclusive et durable.

Produit 2.1 : Les autorités maliennes et les partenaires de développement ont accès aux données et aux connaissances sur le climat et la mobilité qui sous-tendent la conception des interventions, les outils et l'élaboration des politiques.

Activité 2.1.1 : Suivi des flux migratoires au Mali dans un contexte de changement climatique, dégradation de l'environnement et de catastrophes.

Le suivi des flux migratoires au Mali a été considérablement renforcé au cours de la période de mise en œuvre du projet, grâce à l'installation de cinq points de collecte de données stratégiquement situés à Gogui (région de Kayes), Heremakono (région de Sikasso), Tombouctou et Gao. Ces sites ont été sélectionnés en raison de leur positionnement le long des principaux axes de transit empruntés par les migrants effectuant des mouvements transfrontaliers. L'OIM, à travers son outil DTM, a assuré la collecte quotidienne de données sur ces sites, permettant ainsi de disposer d'informations actualisées, fiables et désagrégées sur les profils des migrants, leurs itinéraires, les facteurs de départ, ainsi que sur les dynamiques environnementales et sécuritaires observées.

Dans le cadre de ce dispositif, quatre (4) rapports analytiques ont été produits et publiés de juillet 2024 à septembre 2025. Ces rapports ont été largement diffusés auprès des parties prenantes humanitaires, étatiques et techniques. Ils ont permis d'alimenter les discussions sur la gouvernance migratoire au Mali, en particulier en ce qui concerne les liens entre mobilité humaine, changement climatique, et sécurité.

Ce système de suivi a été une composante essentielle du projet dans sa dimension de production de données probantes et en temps réel, à même de soutenir la planification des politiques migratoires, la coordination humanitaire et le renforcement de la résilience des communautés affectées par les mouvements migratoires internes et transfrontaliers.

Q3 2024 : <https://dtm.iom.int/fr/reports/mali-rapport-trimestriel-sur-les-flux-migratoires-au-mali-octobre-decembre-2024?close=true>

Q4 2024 : <https://dtm.iom.int/fr/reports/mali-rapport-trimestriel-sur-les-flux-migratoires-au-mali-octobre-decembre-2024?close=true>

Q1 2025 : <https://dtm.iom.int/fr/reports/mali-rapport-trimestriel-sur-les-flux-migratoires-au-mali-janvier-mars-2025?close=true>

Q2 2025 : <https://dtm.iom.int/fr/reports/mali-rapport-trimestriel-sur-les-flux-migratoires-au-mali-avril-juin-2025?close=true>

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet sur le suivi des flux migratoires dans la région ont jeté les bases pour une nouvelle approche du suivi des flux migratoires basées sur les routes qui sera implémentée par l'OIM dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Activité 2.1.2 : Evaluer les besoins socio-économiques des PDI dans une situation de déplacement prolongé (plus de 2 ans).

Pour la mise en œuvre de cette activité l'OIM a signé un MoU avec la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) en vue d'évaluer les besoins socio-économiques des ménages déplacés internes (PDI) installés depuis plus de deux ans dans les zones ciblées. Ceci a contribué notamment à mieux encadrer les accompagnements dans le cadre des réponses des solutions durables pour les PDI. Un premier round d'évaluation a été mené en 2024 dans les régions de Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et dans le district de Bamako. Le premier rapport correspondant a été publié en octobre 2024 et partagé avec la communauté humanitaire. Un second round a été effectué en juillet 2025 avec un rapport publié à l'issue de l'exercice. Ce rapport a été disséminé au cours d'une réunion du groupe de travail sur les solutions durables qui leur a permis d'identifier les actions concrètes à considérer pour les programmes de solutions durables. Il a aussi été partagé aux acteurs humanitaires œuvrant au Mali.

Le lien vers le rapport ci-dessous :

Rapport 1 : <https://dtm.iom.int/fr/reports/mali-evaluation-des-besoins-socio-economiques-des-menages-deplaces-dans-les-regions-de?close=true>

Rapport 2 : <https://dtm.iom.int/fr/reports/mali-rapport-devaluation-des-besoins-socioeconomiques-des-menages-deplaces-juillet-2025?close=true>

Activité 2.1.3 : Cartographie, Suivi des flux de transhumance et enquêtes détaillées grâce à l'Outil de Suivi de la Transhumance (TTT).

Grâce à l'Outil de Suivi de la Transhumance (TTT) développé par l'OIM, les principaux couloirs de transhumance ont été cartographiés avec la participation active de la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA) et ses directions régionales. Une consultation préalable avec la DNPIA au niveau national a renforcé la coordination et l'appropriation institutionnelle du processus. Cette collaboration a permis d'identifier 19 points de passage pour mener des enquêtes sur les flux transfrontaliers avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Sénégal, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des dynamiques pastorales dans un contexte de changement climatique et de pression croissante sur les ressources naturelles. Quatre rapports ont été produits et partagés aux acteurs travaillant sur la migration et le pastoralisme.

Le lien vers les rapports ci-dessous :

Mali — Suivi des Mouvements de Transhumance — Suivi des flux et Enquêtes détaillées (01 février 2025 - 30 avril 2025)
Mali — Suivi des Mouvements de Transhumance — Comptage et Enquêtes détaillées (01 novembre 2024 - 31 janvier 2025) | Displacement Tracking Matrix

Mali — Suivi des Mouvements de Transhumance — Enquêtes détaillées (25 Juillet - 30 Septembre 2024) | Displacement Tracking Matrix

Mali – TTT : Suivi des Mouvements de Transhumance (Août - Septembre 2024) | Displacement Tracking Matrix



CAMPAGNE
TAAMA



Activité 2.1.4 : Sur la base des informations fournies par l'étape de cartographie du TTT, création d'un système d'alerte précoce et d'un mécanisme d'action anticipative pour prévenir les conflits et événements perturbant la mobilité pastorale basé sur une cartographie participative des zones à haut risque.

Dans le cadre des efforts de prévention des conflits liés à la transhumance et aux effets du changement climatique, un système d'alerte précoce (SAP) a été déployé dans les zones à forte probabilité de tensions, préalablement identifiées lors de la phase de cartographie participative. Ce système repose sur un réseau de relais communautaires, sélectionnés et formés au sein des localités ciblées, chargés de détecter, signaler et documenter les événements susceptibles de générer des conflits. Entre août 2024 et juillet 2025, 175 alertes ont été émises grâce à ce dispositif.

Parmi elles, 128 alertes concernaient des conflits agro-pastoraux ou des événements climatiques extrêmes, tandis que 47 alertes étaient liées à des mouvements précoces ou massifs de troupeaux pouvant entraîner des tensions entre communautés. Quatre rapports périodiques consolidants et analysant ces alertes ont été produits et publiés au cours de la période. Les informations collectées ont été partagées avec les services compétents, notamment les Services Locaux des Productions et des Industries Animales (SLPIA), placés sous la supervision de la DNPIA.

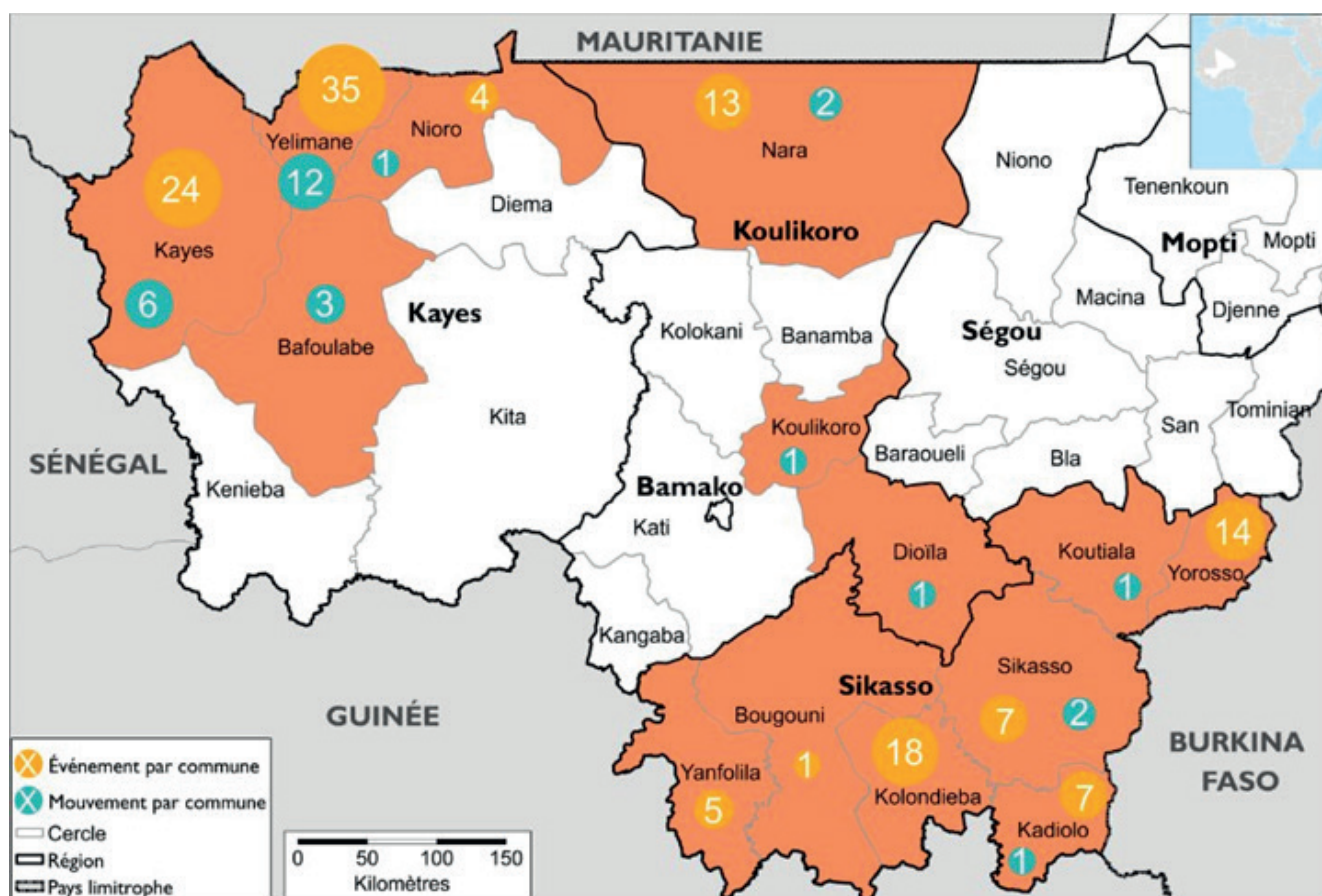
Ces entités, en coordination avec les autorités administratives locales et les chefs de village, ont joué un rôle clé dans l'intervention rapide et la résolution des incidents signalés, contribuant ainsi à la stabilité sociale et à la gestion durable des ressources naturelles dans les zones concernées.

Les liens vers les rapports ci-dessous :

Mali — Suivi des Mouvements de Transhumance — Système d'Alerte Précoce (Mai-Juillet 2025)

Mali – Suivi des Mouvements de Transhumance - Système d'Alerte Précoce (Février 2025 - Avril 2025)

Mali – Suivi des Mouvements de Transhumance - Système d'Alerte Précoce (Octobre 2024 - Janvier 2025) | Displacement Tracking Matrix - Mali – Suivi des Mouvements de Transhumance - Système d'Alerte Précoce (Août - Octobre 2024) | Displacement Tracking Matrix



Produit 2.2 : Mise en place de formations professionnelles à Kayes et à Sikasso pour renforcer la résilience aux impacts du changement climatique des personnes déplacées internes, des migrants et des communautés hôtes.

Activité 2.2.1 : Création et/ou renforcement des dispositifs de formation professionnelle à Kayes et à Sikasso pour les personnes déplacées internes, les migrants et des communautés hôtes.

Dans le cadre du développement des compétences locales dans les secteurs de l'économie verte, une évaluation et une cartographie des centres de formation actifs dans les régions de Kayes et Sikasso ont été menées. Cette activité a permis d'identifier les structures capables d'accueillir et de former des jeunes, notamment les migrants de retour, les personnes déplacées internes (PDI) et les membres des communautés hôtes.

Plus de 30 centres de formation ont été évalués, ce qui a permis et permettra désormais d'orienter les bénéficiaires en fonction de leurs besoins spécifiques. Cette base de données renforce également les actions de référencement et de réintégration dans les filières porteuses.

Parallèlement, des sessions de formation ont été organisées dans quatre domaines clés : agroforesterie, énergies renouvelables, fabrication de foyers améliorés et agro-industrie. Elles ont permis de mobiliser 677 jeunes issus des trois groupes cibles (personnes déplacées internes, migrant et communauté hôte). Les ajustements apportés au dispositif d'encadrement ont permis une nette amélioration de la qualité technique des formations. Le taux de persévérance est élevé, et l'on observe un renforcement de la cohésion entre les jeunes à travers des projets collectifs de production.

Dans le cadre du suivi et la coordination de ces formations, dans les régions de Sikasso et de Kayes des conventions de partenariat ont été respectivement signées avec les structures ci-après :

- La Direction Régionale de l'emploi et de la Formation Professionnelle (DREFP) de Sikasso ;
- La Direction Régionale de l'emploi et de la Formation Professionnel (DREFP) de Kayes.

Afin de garantir un meilleur ancrage institutionnel et d'assurer la durabilité des actions mises en œuvre, certains des centres de formation sélectionnés dans le cadre de cette initiative ont été des structures gouvernementales relevant du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MEFP) :

- Le Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Sikasso ;
- L'atelier école de Kayes.

Activité 2.2.2 : Appui aux personnes déplacées, aux migrants et aux communautés d'accueil à Kayes et à Sikasso pour faciliter une diversification des moyens d'existences ancrées dans l'économie verte, les solutions basées sur la nature et l'entrepreneuriat durable et renforcer leur résilience face aux effets des changements climatiques.

Kayes : Dans le cadre de l'appui aux Personne Déplacées Internes (PDI), aux migrants et aux communautés d'accueil dans la région de Kayes, des actions structurées ont été mises en œuvre pour promouvoir une diversification durable des moyens d'existence. L'objectif était de favoriser l'ancrage dans l'économie verte, les solutions basées sur la nature et l'entrepreneuriat durable, tout en renforçant la résilience face aux effets des changements climatiques.

La première étape a consisté à évaluer les opportunités vertes locales. Cette évaluation a permis d'identifier des secteurs porteurs tels que la transformation agroécologique, la fabrication de foyers améliorés et le recyclage des déchets plastiques. Ces domaines présentent un fort potentiel pour générer des revenus durables tout en répondant aux enjeux environnementaux locaux.

Sur cette base, une mobilisation communautaire a été organisée afin d'informer les populations cibles sur les possibilités de formation et d'appui. Le processus de sélection des bénéficiaires s'est voulu transparent et inclusif, en veillant particulièrement à l'intégration des jeunes et des femmes issus des PDI, des migrants de retour et des communautés hôtes.

Des sessions de formation professionnelle et technique ont été lancées dans trois domaines clés : la fabrication et la commercialisation de foyers améliorés, l'agroforesterie et la gestion durable des ressources naturelles ainsi que les principes de l'entrepreneuriat vert et de la création de micro-entreprises écoresponsables. Ces formations ont été conçues pour s'adapter aux réalités économiques et climatiques locales.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités du projet, des résultats significatifs ont été enregistrés en matière de renforcement des capacités, de promotion de l'économie verte et de création d'opportunités économiques durables pour les jeunes et les femmes.

Au total, 407 personnes, dont 35 % de femmes, ont participé activement aux programmes de formation dans les secteurs de l'économie verte et durable. À la suite de ces formations, ces 407 jeunes ont reçu des kits d'installation leur permettant de démarrer des activités génératrices de revenus et de contribuer à la création d'emplois durables au niveau local, notamment dans des filières porteuses de la région telles que la fabrication de foyers améliorés et les énergies renouvelables.

Cette dynamique illustre une forte appropriation locale des initiatives mises en œuvre, soutenue par une approche participative et une coordination étroite avec les autorités locales, les partenaires techniques et financiers. L'ensemble du processus a également intégré de manière systématique les dimensions genre et jeunesse, contribuant ainsi à renforcer l'inclusion sociale, l'autonomie économique et la durabilité des résultats obtenus.

Sikasso : Dans la région de Sikasso, les actions menées dans le cadre de l'activité 2.2.2 ont visé à soutenir les PDIs, les migrants et les communautés d'accueil à travers la promotion de moyens d'existence durables fondés sur l'économie verte.

La première phase a consisté en un diagnostic participatif approfondi, mené avec les communautés locales, afin d'identifier les filières stratégiques porteuses pour la relance économique dans un contexte de changements climatiques. Cette démarche a permis de cibler des secteurs tels que l'agroforesterie, la transformation de produits locaux et le recyclage des déchets plastiques. Sur la base de ce diagnostic, les bénéficiaires ont été sélectionnés selon des critères de vulnérabilité et d'inclusion sociale, en veillant à une représentation équilibrée des jeunes, des femmes, des PDIs et des migrants de retour. Ils ont ensuite participé à des sessions de formation combinant des volets techniques et entrepreneuriaux, spécifiquement conçus pour répondre aux enjeux climatiques et économiques de la région.

Ces formations ont été complétées par la distribution de kits d'équipement, facilitant le démarrage d'activités génératrices de revenus respectueuses de l'environnement et adaptées aux réalités locales. L'approche adoptée encourage l'auto-emploi tout en renforçant la capacité des bénéficiaires à développer des micro-initiatives durables.

À Sikasso, 270 personnes ont bénéficié de cet accompagnement, leur permettant de diversifier de manière résiliente leurs sources de revenus. Au-delà des effets immédiats, cette activité a contribué à impulser une dynamique de relance économique durable fondée sur la valorisation du potentiel naturel local et l'adoption de pratiques écoresponsables, tout en renforçant la cohésion sociale entre les différents groupes cibles. La distribution de kits d'installation a également permis d'assurer le démarrage effectif des activités économiques des jeunes formés et de soutenir la création d'emplois durables au niveau local.

Produit 2.3 : La résilience des femmes vivant dans des communautés avec un taux de départ et de retour en migration élevé à Kayes et Sikasso est renforcée à travers la diversification des moyens d'existence.

Activité 2.3.1 : Les femmes dans les régions ciblées ont un meilleur accès aux opportunités d'emploi décent et aux services sociaux de base.

Dans le cadre de l'activité 2.3.1, plusieurs actions concrètes ont été déployées pour améliorer l'accès des femmes vivant dans des zones à fort taux de migration à des opportunités d'emploi décent, tout en renforçant les dispositifs de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre (VBG). À l'occasion de la Journée Internationale des Migrants (JIM), deux ateliers ont été organisés les 19 et 20 décembre 2024 à Ségou. Le premier portait sur les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les femmes, tandis que le second avait pour objectif de sensibiliser les participantes sur les structures disponibles pour la prise en charge des cas de VBG et les services sociaux de base accessibles. Ces ateliers ont permis d'initier des échanges enrichissants entre les femmes, les acteurs institutionnels et les partenaires de mise en œuvre, tout en favorisant une meilleure connaissance des ressources existantes.

En parallèle, une campagne de sensibilisation a été menée dans les régions ciblées, conduite par l'ONG belge Humundi. Cette campagne a abordé à la fois les enjeux de l'autonomisation économique des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre, en s'appuyant sur des outils pédagogiques adaptés aux contextes locaux. Par ailleurs, une étude participative menée par le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) a permis d'identifier les principales barrières à l'insertion professionnelle des femmes et à leur accès aux services essentiels. Réalisée notamment dans les régions de Kayes et Sikasso, l'étude a mis en évidence plusieurs obstacles majeurs à l'autonomisation économique des femmes.

Il ressort que l'accès limité aux financements, aux intrants de qualité, aux équipements agricoles et aux formations adaptées constitue l'un des principaux freins à leur inclusion économique. La faible rentabilité des activités est également un facteur déterminant, liée à la baisse des rendements agricoles, à la surproduction entraînant une chute des prix, ainsi qu'aux difficultés d'écoulement et de vente des produits, notamment dans le petit commerce. Les facteurs structurels et sociaux aggravent ces contraintes : faible niveau d'instruction, statut de ménagère prédominant et mariages précoces limitent les opportunités économiques et la participation des femmes à la vie productive. Par ailleurs, des vulnérabilités liées aux ressources ont été relevées, telles que les difficultés d'accès à la terre et à l'eau, le vol ou la divagation des animaux et l'insuffisance d'aménagements agricoles.

Enfin, l'impact du changement climatique accentue ces difficultés, à travers la destruction des cultures, notamment du riz, la baisse des rendements et l'aggravation de l'insécurité économique dans les communautés rurales. Des consultations communautaires ont été menées pour recueillir les besoins spécifiques des femmes, en tenant compte des dynamiques sociales et culturelles propres à chaque zone d'intervention. Sur la base de ces résultats, des formations professionnelles certifiantes pour 100 femmes dont 40 dans la région de Sikasso et 60 dans la région de Kayes ont été développées dans des secteurs à fort potentiel économique tels que l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, la fabrication de foyers améliorés.

Ces 100 femmes formées sont incluses dans le total des 677 bénéficiaires appuyés dans le cadre de l'activité 2.2.2. Ces formations, conçues pour être inclusives et flexibles, intègrent des modules d'alphabétisation fonctionnelle et de renforcement des compétences entrepreneuriales, avec une attention particulière portée aux femmes peu ou pas scolarisées.

Enfin, des partenariats stratégiques ont été établis avec les services publics, les ONG locales et le secteur privé afin de garantir la pérennité des actions engagées. Ces partenariats facilitent l'ancrage des activités dans les dispositifs locaux existants et renforcent les passerelles vers l'emploi et les services sociaux.

La campagne de sensibilisation a complété cette approche intégrée, en contribuant à instaurer un environnement plus favorable à l'autonomisation des femmes et à la prévention des violences basées sur le genre.

Produit 2.4 : Les communautés agropastorales et transhumantes et les autorités locales dans la région de Kayes et Sikasso préviennent et gèrent les tensions et conflits liés à la transhumance et au partage des ressources naturelles de manière pacifique, durable et inclusive.

Activité 2.4.1: Formations des acteurs impliqués dans les mécanismes de gestion des ressources naturelles créés/soutenus dans le cadre de l'activité 2.1.4 sur l'utilisation du mécanisme d'alerte précoce (Outil de Suivi des Transhumances) et l'action d'anticipation pour prévenir et gérer les conflits liés à la transhumance et à l'immobilité forcée.

- Sous Activité 2.4.1.1 : La création ou réhabilitation de 24 comités villageois améliore la coordination des acteurs locaux et la gestion des conflits liés à la transhumance (ressources naturelles et au partage des terres).

Dans le cadre de l'initiative de renforcement de la résilience communautaire et de prévention des conflits, 25 comités villageois ont été établis dans les zones ciblées. Ces comités ont bénéficié d'une formation approfondie sur le système d'alerte précoce, ainsi que sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits afin de renforcer leurs capacités à détecter, signaler et gérer les tensions locales de manière proactive et durable. Il est à noter qu'au niveau local, les alertes ont été transmises aux Services Locaux des Productions et des Industries Animales (SLPIA), rattachés à la DNPIA, qui peuvent intervenir en cas de conflits liés à la transhumance.

- Sous Activité 2.4.1.2 : Appropriation des populations/transhumants sur les codes (agricoles, forestiers, pastoraux et fonciers) et une communication / information améliorée Afin de contribuer à une meilleure appropriation des normes et pratiques régissant les ressources pastorales au sein des communautés locales, les codes pastoraux ont été traduits et vulgarisés dans les langues locales améliorant ainsi la compréhension des acteurs communautaires et transhumants, en utilisant divers canaux (radio, affiches, sketches). Deux radios régionales notamment la radio rurale de Kayes Fréquence 89.10 Mhz et la radio Bende 99.5 Mhz qui couvrent respectivement les zones d'intervention du projet à Kayes et Sikasso ont diffusé pendant deux mois les différents articles de la loi portant la charte pastorale en République du Mali traduite dans les langues locales comme le Bambara, Peulh et Soninké pour la région de Kayes et Peul et Bambara pour la région de Sikasso.

Pour une meilleure coordination des acteurs locaux et une meilleure gestion des conflits liés à la transhumance, les 25 comités villageois mis en place et ont bénéficié des formations sur les mécanismes de gestion et résolution de conflits. Des ateliers régionaux de mise en relation de ces comités avec les autorités locales ont été organisés ainsi que des activités régionales de restitution des informations.

Afin d'assurer une meilleure utilisation des données collectées et des connaissances apprises durant la mise en œuvre de ce projet mais également pour répondre à un besoin du ministère de l'Élevage, de la Pêche, un atelier de mise à jour des couloirs de transhumances dans les régions de Kayes et Sikasso a été organisé du 23 et 24 juillet 2025. Cet atelier, présidé par le directeur de cabinet du ministère de l'Élevage et de la Pêche, a réuni les autorités locales des régions de Kayes et Sikasso, les associations pastorales et des représentants de services techniques.

La cartographie participative durant ces deux jours a permis d'avoir les informations pour l'actualisation de la carte des couloirs de transhumance transfrontalières dans les régions ciblées par le projet. En plus, elle a permis de localiser les infrastructures et ressources pastorales fonctionnelles, à réaménager, à réhabiliter ou à réaliser dans ces zones qui constituent des informations très utiles pour la mobilisation de ressources.

Activité 2.4.2 : Le renforcement de la résilience des populations transhumantes et agricoles par la mise en place des solutions proposées facilite la gestion des ressources naturelles et des terres ainsi que la prévention des conflits.

- Sous-Activité 2.4.2.1 : Identification des zones dégradées à aménager (200 hectares/région) en coordination avec la DRPIA

Deux ateliers ont été organisés dans les régions de Sikasso et Kayes en vue de définir et de valider les critères de sélections des zones dégradées. Ces ateliers ont rassemblé les services techniques notamment la DRPIA, les collectivités locales et les représentants des communautés, et ont abouti à la validation des critères de sélection des zones dégradées à restaurer mais également à l'identification des sites prioritaires pour les interventions. En outre, les participants ont défini des stratégies de réhabilitation et ou de restauration en tenant compte des besoins spécifiques de chaque localité. L'implication active des services techniques, des collectivités et des communautés a favorisé leur appropriation et renforcé leur adhésion assurant ainsi un engagement durable dans la mise en œuvre des activités d'aménagement.

Enfin, les capacités des acteurs locaux en matière de gestion durable des terres ont été consolidées, ce qui contribuera à la préservation des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées. L'objectif principal étant l'aménagement de 200 hectares en impliquant activement les acteurs locaux dans la planification et la mise en œuvre des activités.

- Sous-Activité 2.4.2.2 : Elaboration des schémas et plan d'aménagement et d'exploitation des ressources naturelles dans les localités d'intervention du projet sur les mécanismes de gestion des conflits liés à la transhumance en coordination avec les DRPIA de Kayes et Sikasso.

Grâce à la réalisation de la cartographie détaillée des zones dégradées et des infrastructures hydrauliques prioritaires à Sikasso et à Kayes, un plan d'aménagement des puits et mares a été élaboré, accompagné de recommandations adaptées aux réalités locales. Par ailleurs, l'atelier avec la participation des DRPIA a permis de renforcer l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre des actions de restauration, assurant ainsi une meilleure appropriation du processus. Enfin, les participants ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation des outils de cartographie et la gestion des infrastructures hydrauliques, renforçant ainsi leurs compétences pour une gestion durable des ressources en eau et des espaces pastorales.

Un plan d'aménagement détaillé a été également élaboré pour chaque type d'ouvrage priorisé au cours de ces ateliers. Ces plans prennent en compte les spécificités locales, les besoins des communautés, ainsi que les objectifs de durabilité environnementale. Ils s'appuient sur une analyse participative et concertée avec les parties prenantes (services techniques, collectivités, COFO, représentants communautaires). Des groupes de travaux ont été mis en place par commune selon les spécificités pour chaque commune conformément à des consignes. Ainsi, chaque ouvrage a été étudié selon les critères suivants :

- Lieu d'intervention ;
- Justification technique et sociale ;
- Calendrier indicatif de réalisation ;
- Mode de réalisation ;
- Suivi communautaire et rôle des COFO.

Partant de ces critères, 3 activités de restauration ont été décidées de manière inclusive. Il s'agit :

- Surcreusement des mares à Zégoua et Tiongui (cercles de Kadiolo et Kadiana), à Falamé et Koussané (Cercle de Kayes)
- Ouvrage de retenue d'eau à Misséni (Cercle de Kadiolo)
- Réalisation de cordons pierreux à Kremiss (cercle de Yelimane)

- Sous-Activité 2.4.2.3 : Sensibilisation et formation des communautés autour des questions liées à la mise en place et/ou réhabilitation et amélioration des réserves fourragères pastorales.

121 personnes (dont 12 femmes et 42 jeunes garçons et filles) de Sikasso et Kayes ont participé à des sessions de sensibilisation au niveau communal où plusieurs thématiques clés ont été abordées, notamment l'entretien des infrastructures pastorales, le respect du calendrier de transhumance, ainsi que la gestion durable des ressources pastorales. Ces sessions ont permis de renforcer les connaissances des participants sur l'importance de préserver les infrastructures existantes et de respecter les périodes convenues de mobilité pastorale pour éviter les tensions et préserver les pâturages.

La mise en place, la réhabilitation ou l'amélioration de réserves fourragères adaptées a constitué une stratégie essentielle pour assurer la disponibilité du fourrage en période de soudure, réduire les conflits d'accès aux ressources et renforcer la résilience des systèmes pastoraux. Pour ce faire, une forte mobilisation communautaire a été indispensable. Ces actions ont dû être comprises, acceptées et portées par les communautés elles-mêmes, à travers un processus participatif soutenu par des campagnes de sensibilisation sur la bonne gestion des infrastructures collectives.

- Sous-Activité 2.4.2.4 : Mise en place d'un comité de gestion et de suivi par région qui incluent des représentants des différentes parties prenantes.

Cette sous activité a été réalisée en deux étapes en l'occurrence la mise en place ou la dynamisation des comités et dans un second temps le renforcement de capacités des comités. Ainsi, pour pallier l'absence ou le dysfonctionnement des comités de gestion, il a été procédé à la mise en place de 03 comités de gestion à Tiongui (Sikasso), à Kremis et Falamé (Kayes), tandis que 3 autres ont été dynamisés à Misséni et Zegoua (Sikasso) et à Koussané (Kayes). Ainsi, la création ou la redynamisation de ces comités représentatifs, inclusifs et fonctionnels constitue une réponse stratégique pour garantir la pérennité, l'entretien et la bonne gouvernance de ces ouvrages communautaires

Pour compléter, les membres de chacun de ces comités (49 membres au total) ci-haut listés ont bénéficié de renforcement de capacités en termes de connaissances et d'outils pour gérer efficacement, de manière autonome et inclusive, les ouvrages communautaires (réserves pastorales, points d'eau, couloirs de passage, etc.).

- Sous-Activité 2.4.2.5 : Exécution des plans d'aménagements et restauration des zones dégradées identifiées en collaboration avec le comité de gestion, les autorités régionales et locales et les communautés concernées.

Plusieurs kits ont été acquis et mis à la disposition des communautés pour la mise en œuvre des travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), mobilisant les communautés.

Ces équipements ont permis la réalisation effective des plans d'aménagement et de restauration des zones dégradées identifiées, en étroite collaboration avec les comités de gestion, les autorités locales et les communautés concernées, dans les communes ciblées.

Les activités ont porté sur trois types d'aménagements :

- Le surcreusement des mares dans les communes de Tiongui, Zégoua, Koussané et Falamé ;
- La récupération des terres à travers la mise en place de cordons pierreux dans la commune de Kremis ;
- La construction d'un barrage de retenue d'eau à Misséni, sous la supervision des services techniques et des autorités communales.

Plusieurs recommandations ont été formulées, notamment :

- Assurer un accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre des plans d'aménagement validés ;
- Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gestion et d'entretien des infrastructures hydrauliques et des terres réhabilitées ;
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux pour une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- Procéder au balisage des couloirs de transhumance dans certaines localités ;
- Aménager ou transformer les adductions sommaires le long des couloirs de passage ;
- Aménager des gîtes d'étape pour les transhumants ;
- Réaliser des points d'eau sur les parcours de transhumance ;
- Matérialiser les couloirs de passage par l'installation de panneaux de signalisation ;
- Ensemencer les espaces pastoraux pour favoriser la régénération des pâturages.

Produit 2.5 : Favoriser le dialogue politique et l'échange d'information sur la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique, de la dégradation environnementale et des catastrophes sur la base des données collectées et autour de la présentation des solutions concrètes développées dans une démarche sensible au genre.

Activité 2.5.1 : Organisation d'un webinaire de présentation des données collectées et des retours des expériences communautaires mises en œuvre dans le cadre du projet autour de la mobilisation humaine dans le contexte du changement climatique.

Dans le cadre de l'activité 2.5.1, un atelier de capitalisation et de consultation a été organisé sous le titre : « Atelier de capitalisation et de consultation pour une gouvernance de la transhumance transfrontalière fondée sur les données dans les sous-espaces en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Cet atelier, tenu du 6 et 7 mai 2025 en Côte d'Ivoire, avait pour objectif principal de partager les résultats des projets menés en Côte d'Ivoire et au Mali, en mettant l'accent sur l'importance de la production de données fiables dans la gouvernance de la transhumance.

Les résultats des projets « Nexus environnement-migration au Mali et Renforcement des données relatives aux déplacements internes et transfrontaliers au Sahel », ainsi que « Renforcer la résilience des communautés frontalières du Bounkani pour réduire les vulnérabilités et prévenir les conflits » financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) ont été présentés, soulignant les succès, les défis rencontrés et les perspectives futures en matière de gestion des mouvements de transhumance dans un contexte de changement climatique. L'atelier a aussi permis d'évaluer la collaboration entre l'OIM et son partenaire RBM dans la mise en œuvre de l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool - TTT), en discutant des opportunités d'amélioration de la collecte, de l'analyse et de la gestion des données.

L'atelier a réuni diverses parties prenantes des pays frontaliers, les autorités locales, des ONG et des experts internationaux, afin de formuler des propositions concrètes pour améliorer la gouvernance de la transhumance transfrontalière. Ce fut également un espace d'échange sur les défis persistants ou émergents liés à la gestion des mouvements transfrontaliers, notamment la gestion des conflits, la sécurité alimentaire, et les impacts du changement climatique. Les discussions ont permis de définir les actions prioritaires et d'explorer des stratégies d'appropriation institutionnelle du TTT par les parties prenantes nationales pour assurer la pérennité de l'outil et son intégration dans les mécanismes de gouvernance de la transhumance transfrontalière à long terme.

Cet atelier a renforcé la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de la transhumance et a posé les bases pour de futures actions communes afin de promouvoir une gouvernance durable et fondée sur des données fiables pour gérer les mouvements transfrontaliers de manière plus efficace.

Les recommandations suivantes ont été formulées durant cet atelier :

- Renforcer les cadres de concertation régionale avec des rencontres périodiques ;
- Promouvoir/ renforcer la coopération transfrontalière pour prendre en charge les défis liés à l'insécurité à l'économie pastorale et aux dynamiques de déplacement entre les pays du sahel et les pays côtiers ;
- Elaborer des plans d'action transfrontalières pour sécuriser les itinéraires pastoraux et prévenir les tensions ;
- Mobiliser les ressources financières auprès des partenaires financiers avec le support des organisations régionales, internationales pour les actions conjointes entre pays ;
- Renforcer les capacités locales pour une gestion durable et inclusive des ressources naturelles ;
- Actualiser les protocoles d'accord entre les pays et suivre la mise en œuvre de ces protocoles ;
- Renforcer les projets régionaux (tels que le PRAPS, entre autres).

À noter que les représentants du MMEIA et de la DRPIA avaient été conviés à cet atelier, mais malheureusement n'ont pas pu effectuer le déplacement.

Atelier national de réflexion “Climat–Migration–Paix” : synergies d'action pour renforcer la résilience au Mali. Le projet a également contribué, en cofinancement avec la Belgique et le PNUD dans le cadre du Groupe de travail Environnement et Changement climatique, à l'organisation d'un atelier de réflexion “Climat–Migration–Paix” sur le thème : « Sécurité climatique, mobilité humaine et paix au Mali : enjeux, défis et perspectives ».

Cet atelier, tenu à l'occasion de la 26 édition de la Quinzaine de l'Environnement, a réuni les principales parties prenante, ministères, partenaires techniques et financiers, acteurs de mise en œuvre, institutions sous-régionales, collectivités territoriales et organisations de la société civile, autour d'un échange sur le nexus climat, migration et paix au Mali.

L'objectif de cette rencontre était d'informer et de sensibiliser sur les interconnexions entre ces trois dimensions, tout en identifiant des actions prioritaires à mener par les acteurs impliqués.

Les principales recommandations issues de l'atelier portent sur la nécessité de :

- Renforcer les synergies d'action entre les différents acteurs ;
- Accroître la mobilisation des ressources financières pour les actions climatiques ;
- Investir dans des infrastructures et la création d'emplois locaux afin de renforcer les moyens de subsistance des populations ;
- Consolider les actions de résilience communautaire ;
- Renforcer la collaboration entre acteurs, chercheurs et praticiens ;
- Mettre en place une plateforme de coordination des interventions ;
- Encourager l'utilisation des données issues des institutions de recherche pour orienter la planification, la conception et la prise de décision ;
- Explorer des principes et approches communes pour une meilleure cohérence des interventions.

III. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE L'INTÉGRATION DES THÈMES

L'intégration des thèmes transversaux constitue un axe essentiel du projet TAAMA. L'approche adoptée vise à assurer l'inclusion effective des groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les personnes déplacées internes (PDI), les migrants et les communautés hôtes, à travers des actions concrètes favorisant leur résilience et leur autonomisation socioéconomique dans un contexte de changement climatique.

Concernant le genre, plusieurs activités ont été menées pour renforcer l'autonomisation économique des femmes vivant dans des zones à fort taux de migration. Des formations professionnelles certifiantes ont été organisées au profit de 100 femmes (60 à Kayes et 40 à Sikasso) dans des secteurs à fort potentiel économique tels que l'agroalimentaire, la fabrication de foyers améliorés et les énergies renouvelables. Ces formations, adaptées aux besoins des participantes, intègrent également des modules d'alphabétisation fonctionnelle et de gestion entrepreneuriale. Parallèlement, une campagne de sensibilisation conduite par l'ONG belge Humundi a permis d'aborder les enjeux liés à l'autonomisation économique et à la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG). Des ateliers communautaires, organisés à l'occasion de la Journée Internationale des Migrants, ont aussi permis de renforcer la connaissance des services disponibles pour la prévention et la prise en charge des VBG. En outre, une étude participative conduite par le CIGEM a permis d'identifier les principaux obstacles à l'insertion professionnelle des femmes et à leur accès aux services sociaux de base, orientant ainsi les futures actions en faveur de leur inclusion économique et sociale.

S'agissant de la jeunesse, le projet a permis de renforcer les compétences techniques et entrepreneuriales des jeunes à travers la mise en place de dispositifs de formation professionnelle dans les secteurs de l'économie verte. Au total, 677 jeunes issus des PDI, des migrants de retour et des communautés hôtes ont bénéficié de formations dans les domaines de l'agroforesterie, des énergies renouvelables, de la fabrication de foyers améliorés et de l'agro-industrie. Ces jeunes ont également reçu des kits d'installation pour faciliter le démarrage d'activités génératrices de revenus et promouvoir l'emploi durable au niveau local. L'approche participative et inclusive adoptée, en étroite coordination avec les autorités locales et les directions régionales de la formation professionnelle, a permis de renforcer la cohésion sociale et l'insertion économique des jeunes.

Le projet a également accordé une attention particulière aux personnes déplacées internes (PDI) et aux migrants, en appuyant leur insertion économique et sociale à travers des activités de formation et de diversification des moyens d'existence ancrées dans l'économie verte. En collaboration avec la Direction Nationale du Développement Social (DNDS), deux évaluations socio-économiques ont été réalisées pour mieux comprendre les besoins des PDI installés depuis plus de deux ans. Les données collectées ont contribué à l'élaboration de réponses adaptées en matière de solutions durables et d'appui à la réintégration. Dans les régions de Kayes et de Sikasso, les PDI et migrants de retour ont été pleinement impliqués dans les actions de formation, de sensibilisation et de mise en œuvre d'activités génératrices de revenus, ce qui a permis de renforcer leur résilience face aux effets du changement climatique.

Dans l'ensemble, les progrès réalisés témoignent d'une intégration effective des thématiques transversales dans la mise en œuvre du projet. L'attention portée aux femmes, aux jeunes, aux migrants, aux PDI et aux communautés hôtes a permis de renforcer l'inclusion sociale, la résilience économique et la durabilité des résultats. Bien que le rapport ne fasse pas mention d'activités spécifiques en faveur des personnes en situation de handicap, l'approche inclusive et participative adoptée offre un cadre propice à leur participation aux actions du projet.



IV. PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DES INDICATEURS DE LA MATRICE DES RÉSULTATS

	Indicateur	Base de référence	Cible	Source et méthode de collecte des données	Progrès globaux*
Objectif: Renforcer la résilience des populations déplacées, des migrants et des communautés et établir une gestion des ressources naturelles inclusive, pacifique et durable, au Sahel et surtout au Mali, et améliorer la disponibilité des données sur les migrations mixtes au Sahel, notamment sur le nexus environnement-migration et à travers la collecte, la gestion, l'analyse et la diffusion des données relatives aux déplacements internes et transfrontaliers.	# de pays sahéliens soutenus par ce projet disposant de données sur la migration mixte.	0.00	6.00	Surveillance interne ; évaluations et cartographies des capacités réalisées; consultations avec des experts techniques menées pendant ou après la clôture des actions (par exemple ateliers finaux, débriefings, etc.).	6
Effet direct 1: Améliorer la disponibilité de statistiques normalisées, comparables et régulières sur les déplacements internes et transfrontaliers, y compris les migrations liées au climat, dans la région du Sahel, sur la base d'une approche sensible au genre et inclusive.	% de parties prenantes percevant une disponibilité des données sur les migrations mixtes dans la région de l'Afrique subsaharienne (désagrégé par sexe, pays et type d'organisation).		75.00	Enquête auprès des parties prenantes aux données sur la migration mixte.	100%
	% de parties prenantes déclarant que les données et les analyses produites dans le cadre de l'action ont effectivement soutenu des politiques, des programmes et des initiatives de plaidoyer fondés sur des données probantes (désagrégé par sexe, pays et type d'organisation).		75.00	Enquête auprès des parties prenantes aux données sur la migration mixte.	100%
	# de points de suivi des flux soutenus par ce projet (désagrégé par pays).		75.00	Enquête auprès des parties prenantes aux données sur la migration mixte.	100%
Produit 1.1: Des initiatives régionales sont lancées ou renforcées pour soutenir la disponibilité, l'accès et l'analyse des données et de la recherche sur les flux de migrations	# de points de suivi des flux soutenus par ce projet (désagrégé par pays).	0.00	7.00	Surveillance interne	7
	# d'alertes suivi des urgences (ETT) soutenus par ce projet	0.00	50.00	Surveillance interne	Activité non exécutée, veuillez consulter le rapport exécutée,
	# de profils des migrants (MP) soutenus par ce projet	0.00	1.00	Surveillance interne	1
	# d'enquêtes sur les Intentions Futures soutenus par ce projet	0.00	1.00	Surveillance interne	1

Produit 1.2: La capacité des États du Sahel à collecter, produire, analyser, partager et utiliser des données sur les migrations mixtes et mobilité humaine est renforcée.	# de gouvernements nationaux soutenus par le renforcement des capacités, l'amélioration de la capacité de collecte de données et le soutien technique pour établir des systèmes efficaces de gouvernance des données sur les migrations	0.00	3.00	Surveillance interne	3
Produit 1.3: Renforcement du Réseau des Nations Unies pour les Migrations afin d'améliorer la coordination sur les questions de mobilité humaine.	# de dialogues préparatoires organisés	1. 0.00	1.00	Surveillance interne	1
	# de séries en ligne organisées	2. 0.00	3.00	Surveillance interne	3
Effet direct 2: Changement climatique et mobilité humaine au Mali - renforcement de la résilience des populations déplacées, des migrants et des communautés, et gestion des ressources naturelles de manière inclusive et durable.	% d'habitants qui jugent que les conflits liés à la transhumance sont mieux anticipés par les communautés et les autorités locales	0.00	75.00	Rapport d'enquête	Indicateur en attente de l'évaluation finale
	% d'habitants satisfaits par la gestion communautaire des conflits	0.00	75.00	Rapport d'enquête	Indicateur en attente de l'évaluation finale
	Nombre d'alertes rapides transmises et traitées par les acteurs formés à la gestion des conflits transhumants et au TTT	0.00	168.00	Rapports d'activités des comités	175
	% de personnes interrogées dans la région qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur	0.00	75.00	Rapport d'enquête	Indicateur en attente de l'évaluation finale
	Nombre de personnes ayant retrouvé des moyens de subsistance durables et adaptés au changement climatique	0.00	500.00	Enquête	Indicateur en attente de l'évaluation finale
Produit 2.1: Les autorités maliennes et les partenaires de développement ont accès aux données et aux connaissances sur le climat et la mobilité qui sous-tendent la conception des interventions, les outils et l'élaboration des politiques.	Nombre de rapports produits et disponible sur les dynamiques migratoires et le changement climatique, dégradation d l'environnement et de catastrophes pouvant servir la conception des interventions	0.00	2.00	Rapport d'études	4
	Nombre de rapports de Suivi des flux de transhumance publiés et disponibles	0.00	2.00	Rapport d'études TTT	4
	Nombre de système d'alerte précoce et d'un mécanisme d'action anticipative pour prévenir les conflits et événements mise en place	0.00	2.00	Rapport d'études	4
	Nombre de système d'alerte précoce et d'un mécanisme d'action anticipative pour prévenir les conflits et événements mise en place	0.00	2.00	Rapport d'études	4

Produit 1.2: La capacité des États du Sahel à collecter, produire, analyser, partager et utiliser des données sur les migrations mixtes et mobilité humaine est renforcée.	# de gouvernements nationaux soutenus par le renforcement des capacités, l'amélioration de la capacité de collecte de données et le soutien technique pour établir des systèmes efficaces de gouvernance des données sur les migrations	0.00	3.00	Surveillance interne	3
Produit 1.3: Renforcement du Réseau des Nations Unies pour les Migrations afin d'améliorer la coordination sur les questions de mobilité humaine.	# de dialogues préparatoires organisés	1. 0.00	1.00	Surveillance interne	1
	# de séries en ligne organisées	2. 0.00	3.00	Surveillance interne	3
Effet direct 2: Changement climatique et mobilité humaine au Mali - renforcement de la résilience des populations déplacées, des migrants et des communautés, et gestion des ressources naturelles de manière inclusive et durable.	% d'habitants qui jugent que les conflits liés à la transhumance sont mieux anticipés par les communautés et les autorités locales	0.00	75.00	Rapport d'enquête	Indicateur en attente de l'évaluation finale
	% d'habitants satisfaits par la gestion communautaire des conflits	0.00	75.00	Rapport d'enquête	Indicateur en attente de l'évaluation finale
	Nombre d'alertes rapides transmises et traitées par les acteurs formés à la gestion des conflits transhumants et au TTT	0.00	168.00	Rapports d'activités des comités	175
	% de personnes interrogées dans la région qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur	0.00	75.00	Rapport d'enquête	Indicateur en attente de l'évaluation finale
	Nombre de personnes ayant retrouvé des moyens de subsistance durables et adaptés au changement climatique	0.00	500.00	Enquête	Indicateur en attente de l'évaluation finale
Produit 2.1: Les autorités maliennes et les partenaires de développement ont accès aux données et aux connaissances sur le climat et la mobilité qui sous-tendent la conception des interventions, les outils et l'élaboration des politiques.	Nombre de rapports produits et disponible sur les dynamiques migratoires et le changement climatique, dégradation d l'environnement et de catastrophes pouvant servir la conception des interventions	0.00	2.00	Rapport d'études	4
	Nombre de rapports de Suivi des flux de transhumance publiés et disponibles	0.00	2.00	Rapport d'études TTT	4
	Nombre de système d'alerte précoce et d'un mécanisme d'action anticipative pour prévenir les conflits et événements mise en place	0.00	2.00	Rapport d'études	4
	Nombre de système d'alerte précoce et d'un mécanisme d'action anticipative pour prévenir les conflits et événements mise en place	0.00	2.00	Rapport d'études	4

Produit 2.2: Mise en place de formations professionnelles à Kayes et à Sikasso pour renforcer la résilience aux impacts du changement climatique des personnes déplacées internes, des migrants et des communautés hôtes.	Nombre de dispositifs de formation professionnelle créés ou renforcés pour les personnes déplacées internes, les migrants et des communautés hôtes.	0.00	4.00	Rapports d'activités	2
	Nombre de personnes déplacées internes, les migrants et des communautés hôtes ayant bénéficié de formation dans les secteurs de l'économie verte désagrégé par secteur et par sexe	1. 0.00	500.00	Rapport de formation/Liste des personnes formées	677
	# Nombre de bénéficiaires exerçant une activité génératrice de revenus dans les secteurs de l'économie verte et des solutions durables désagrégé par secteur et par sexe	2. 0.00	375.00	Liste des bénéficiaires des AGR	Indicateur en attente de l'évaluation finale
Produit 2.3: La résilience des femmes vivant dans des communautés avec un taux de départ et de retour en migration élevé à Kayes, Sikasso et Koulikoro est renforcée à travers la diversification des moyens d'existence.	Nombre de femmes sensibilisées sur les différentes options d'emploi et d'entrepreneuriat dans les régions ciblées	0.00	500.00	Rapports de sensibilisation	628
	Pourcentage de femmes sensibilisées déclarant avoir une connaissance des structures prenant en charge les cas de VBG et les services qu'ils proposent.	0.00	80.00	Rapport d'enquête post-sensibilisation	Indicateur en attente de l'évaluation finale
	Nombre de femmes formées en initiatives entrepreneuriales dans le secteur de l'économie verte dans les centres de formation	0.00	500.00	Liste des femmes formées	315
	Pourcentage de femmes formées exerçant une AGR dans le secteur de l'économie verte	0.00	70.00	Enquête auprès des femmes formées	Indicateur en attente de l'évaluation finale
Produit 2.4: Les communautés agropastorales et transhumantes et les autorités locales dans la région de Kayes, Koulikoro, Bougouni et Sikasso préviennent et gèrent les tensions et conflits liés à la transhumance et au partage des ressources naturelles de manière pacifique, durable et inclusive.	Nombre de comités villageois formés sur la gestion des conflits transhumants et leurs résolutions	0.00	24.00	Rapports de formation	25
	% de comités villageois équipés sur la gestion des conflits et leurs résolutions	0.00	100.00	Rapport d'activité	104%
	Nombre de campagnes de sensibilisation en matière de prévention des conflits tenues.	0.00	5.00	Rapport d'activité	13
	Pourcentage de personnes interrogées qui ont vu leurs connaissances concrètement améliorées à la suite de la campagne	0.00	80.00	Rapport d'enquête post-sensibilisation	Indicateur en attente de l'évaluation finale
	Nombre de membres des comités villageois formés sur ces codes pastoraux, fonciers, agricoles et forestiers	0.00	216.00	Rapports de formation	300 (Homme : 210, Femme : 90)
	Nombre des émissions diffusées sur la radio locale sur les législations relatives aux ressources naturelles	0.00	2.00	Emission radio	2

Produit 2.5: Favoriser le dialogue politique et l'échange d'information sur la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique, de la dégradation environnementale et des catastrophes sur la base des données collectées et autour de la présentation des solutions concrètes développées dans une démarche sensible au genre.	# de webinaire organisé	0.00	1.00	Rapport d'activité	1
* Le calcul des progrès et des progrès globaux exclut la base de référence.					



 OIM
ONU MIGRANT
ELIER ECOLE
DE KAYES

V. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET MESURES PRISES

Au cours de la mise en œuvre du projet Nexus Environnement–Migration au Mali et renforcement des données relatives aux déplacements internes et transfrontaliers au Sahel, plusieurs difficultés ont été rencontrées, principalement liées à la gouvernance institutionnelle et aux contraintes contextuelles. Au Mali la principale difficulté a concerné le retard dans la signature de la décision de création du Comité de Pilotage (COFIL), placé sous la tutelle du ministère des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEA). Ce retard a impacté la mise en place effective du COFIL et la tenue des réunions de suivi et la validation formelle de certaines décisions stratégiques. L'absence d'une instance officielle de pilotage a temporairement limité la coordination interinstitutionnelle, la communication entre les parties prenantes et la formalisation des rôles de chacun.

Par ailleurs, le projet a dû composer avec un contexte national marqué par des contraintes administratives et sécuritaires, ayant parfois ralenti la mobilisation des acteurs techniques et la mise en œuvre sur le terrain, notamment dans certaines zones d'intervention.

Pour atténuer ces difficultés, plusieurs mesures correctives ont été mises en œuvre :

- Le renforcement de la concertation avec le MMEA afin d'assurer un suivi rapproché des procédures et de maintenir son implication dans les activités clés ;
- La consolidation des partenariats avec les institutions nationales et régionales impliquées (DNPIA, DND, MEFP, autorités locales) afin d'assurer la continuité opérationnelle du projet malgré l'absence du COFIL formel ;
- La mise en place de mécanismes de communication et de partage d'informations structurés, facilitant la coordination entre les différents acteurs ;
- L'ajustement des plans de travail et réorganisation des priorités en fonction du contexte institutionnel et des contraintes du calendrier.

Ces mesures ont permis de stabiliser le déroulement des activités, de renforcer la collaboration interinstitutionnelle et d'assurer la poursuite des résultats attendus, malgré les retards initiaux. Des difficultés spécifiques ont également été rencontrées dans la mise en œuvre des différentes composantes du projet :

- Le renforcement des données sur les flux migratoires régionaux : malgré les avancées, certains défis ont été relevés, notamment en Guinée et au Sénégal, où des retards ont été observés dans le démarrage des activités. Ces retards ont été principalement dus au temps nécessaire pour mobiliser les équipes et réaliser les missions d'exploration sur le terrain avant l'installation des dispositifs de collecte.
- La collecte de données à travers l'outil Emergency Tracking Tool (ETT) de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) au Burkina Faso : le contexte sécuritaire instable dans plusieurs zones du pays a empêché le lancement effectif du dispositif. En conséquence, la mise en place de l'ETT n'a pas pu être réalisée et les activités de collecte de données sur les personnes déplacées internes (PDI) ont dû être temporairement suspendues.

En attendant la signature du protocole d'accord officialisant la collaboration entre les autorités nationales et les partenaires techniques, et avec l'accord du bailleur, des activités alternatives ont été identifiées et mises en œuvre afin de poursuivre la collecte et l'analyse des dynamiques de mobilité.

Au cours de la mise en œuvre du projet Nexus Environnement–Migration au Mali et renforcement des données relatives aux déplacements internes et transfrontaliers au Sahel, plusieurs difficultés ont été rencontrées, principalement liées à la gouvernance institutionnelle et aux contraintes contextuelles.

Au Mali la principale difficulté a concerné le retard dans la signature de la décision de création du Comité de Pilotage (COPIL), placé sous la tutelle du ministère des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA). Ce retard a impacté la mise en place effective du COPIL et la tenue des réunions de suivi et la validation formelle de certaines décisions stratégiques. L'absence d'une instance officielle de pilotage a temporairement limité la coordination interinstitutionnelle, la communication entre les parties prenantes et la formalisation des rôles de chacun.

Par ailleurs, le projet a dû composer avec un contexte national marqué par des contraintes administratives et sécuritaires, ayant parfois ralenti la mobilisation des acteurs techniques et la mise en œuvre sur le terrain, notamment dans certaines zones d'intervention.

Pour atténuer ces difficultés, plusieurs mesures correctives ont été mises en œuvre :

- Le renforcement de la concertation avec le MMEIA afin d'assurer un suivi rapproché des procédures et de maintenir son implication dans les activités clés ;
- La consolidation des partenariats avec les institutions nationales et régionales impliquées (DNPIA, DNDS, MEFP, autorités locales) afin d'assurer la continuité opérationnelle du projet malgré l'absence du COPIL formel ;
- La mise en place de mécanismes de communication et de partage d'informations structurés, facilitant la coordination entre les différents acteurs ;
- L'ajustement des plans de travail et réorganisation des priorités en fonction du contexte institutionnel et des contraintes du calendrier.

Ces mesures ont permis de stabiliser le déroulement des activités, de renforcer la collaboration interinstitutionnelle et d'assurer la poursuite des résultats attendus, malgré les retards initiaux.

Des difficultés spécifiques ont également été rencontrées dans la mise en œuvre des différentes composantes du projet :

- Le renforcement des données sur les flux migratoires régionaux : malgré les avancées, certains défis ont été relevés, notamment en Guinée et au Sénégal, où des retards ont été observés dans le démarrage des activités. Ces retards ont été principalement dus au temps nécessaire pour mobiliser les équipes et réaliser les missions d'exploration sur le terrain avant l'installation des dispositifs de collecte.
- La collecte de données à travers l'outil Emergency Tracking Tool (ETT) de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) au Burkina Faso : le contexte sécuritaire instable dans plusieurs zones du pays a empêché le lancement effectif du dispositif. En conséquence, la mise en place de l'ETT n'a pas pu être réalisée et les activités de collecte de données sur les personnes déplacées internes (PDI) ont dû être temporairement suspendues.

En attendant la signature du protocole d'accord officialisant la collaboration entre les autorités nationales et les partenaires techniques, et avec l'accord du bailleur, des activités alternatives ont été identifiées et mises en œuvre afin de poursuivre la collecte et l'analyse des dynamiques de mobilité. Parmi celles-ci, la mise en œuvre de l'Indice de Solutions et de Mobilité (SMI) dans la région du Liptako a permis de collecter des données dans 87 localités.

De plus, une évaluation des lieux de déplacement a été conduite dans huit régions du pays (Soum, Liptako, Sirba, Goulmou, Tapoa, Sourou, Bankui et Guiriko), abritant plusieurs milliers de déplacés internes. Ce rapport a permis une analyse détaillée des besoins de ces populations afin d'appuyer la planification d'assistances adaptées.

- La collecte des données de l'Outil de Profil des Migrants (Migrant Profile – MP) et de l'Enquête sur les Intentions Futures (Future Intentions Survey – FIS) : ces activités ont rencontré certaines limitations d'accès à certaines zones, ce qui a restreint la couverture géographique et retardé la finalisation de la collecte.

- Au Niger, à la suite des événements de juillet 2023, plusieurs changements institutionnels et nominations ont eu lieu, retardant la mise en œuvre de certaines activités. Le ministère de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes a été fusionné avec le ministère de la Population, de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, ce qui a nécessité un temps d'adaptation avant la reprise des activités planifiées.
- Au Niger, le 20 février 2024, l'atelier sur le partage des données entre les structures étatiques a été annulé le jour même et reporté à une date ultérieure. Ce report faisait suite à la tenue de la cérémonie de clôture des Assises nationales.

Pour atténuer ces difficultés, plusieurs mesures correctives ont été mises en œuvre :

- l'ajustement des plans de travail et réorganisation des priorités en fonction du contexte institutionnel et sécuritaire.

Ces mesures ont permis de stabiliser le déroulement des activités, de renforcer la collaboration interinstitutionnelle tout en assurant la poursuite des résultats attendus sous ce projet, malgré les contraintes rencontrées.

Difficultés	Mesures prises
Retard dans la signature de la décision de création du Comité de Pilotage (COPIL) placé sous la direction du MMEIA.	Renforcement de la concertation avec le MMEIA et suivi rapproché du processus de validation afin de maintenir son engagement et d'assurer la continuité des activités.
Contraintes administratives et sécuritaires dans certaines zones d'intervention, retardant la mobilisation des acteurs techniques.	Renforcement des partenariats avec les institutions nationales et régionales pour garantir la poursuite et la stabilité des interventions.
Retards observés en Guinée et au Sénégal dans le démarrage des activités régionales de collecte de données, dus à la mobilisation tardive des équipes et à la réalisation préalable des missions d'exploration.	Suivi rapproché des équipes nationales, révision du calendrier opérationnel et accompagnement technique renforcé pour accélérer la mise en œuvre.
Impossibilité de lancer le dispositif Emergency Tracking Tool (ETT) en raison de l'instabilité sécuritaire dans plusieurs zones du pays.	Identification et mise en œuvre d'activités alternatives, dont l'indice de Solutions et de Mobilité l'indice de et de Mobilité (SMI) dans la région du Liptako (87 localités).
Accès limité à certaines zones pour la collecte des données du Migrant Profile (MP) et de la Future Intentions Survey (FIS), réduisant la couverture géographique.	Adaptation de la couverture de collecte, priorisation des zones accessibles et ajustement du périmètre d'enquête pour garantir la qualité des données.

VI. CONCLUSIONS

Au terme de sa mise en œuvre, le projet TAAMA a atteint ses objectifs clés et généré des résultats tangibles pour les communautés bénéficiaires. Les interventions menées ont permis de renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique, de promouvoir des moyens d'existence durables et de prévenir les conflits liés à la gestion des ressources naturelles, contribuant ainsi à une meilleure stabilité locale.

Le projet, financé par l'Ambassade de Belgique au Mali et mis en œuvre dans six pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad, Guinée et Sénégal), a également permis de renforcer la gouvernance des données migratoires et d'améliorer la compréhension du lien entre le changement climatique et la mobilité. Plus de dix-neuf points de suivi ont été opérationnalisés au sein des six pays dans la région, et des enquêtes approfondies ont été menées sur les profils des migrants et les intentions futures des populations déplacées, contribuant à une meilleure planification des politiques migratoires et humanitaires.

Au Mali, les activités ont combiné production de données, prévention des conflits liés à la transhumance, et renforcement des moyens de subsistance durables. Cinq nouveaux points DTM ont été opérationnalisés à Gogui, Hèrèmakono, Kenieba, Tombouctou et Gao ; quatre rapports trimestriels sur les flux migratoires ont été publiés, et un système d'alerte précoce a permis d'émettre 175 alertes, facilitant la prévention des tensions agro-pastorales.

L'approche inclusive et participative adoptée tout au long du projet, combinée à une utilisation rigoureuse des données factuelles sur la mobilité humaine et les dynamiques locales, a renforcé la pertinence et l'efficacité des interventions. La mobilisation et l'implication active des parties prenantes, institutions publiques, autorités locales, ONG, organisations de la société civile et acteurs privés, ont favorisé une appropriation locale des actions et permis une meilleure coordination multisectorielle. Cette synergie a été un facteur déterminant pour la cohérence et la réussite des activités dans les régions ciblées, notamment à Kayes et à Sikasso.

Le projet a également permis d'intégrer de manière effective les dimensions transversales du genre, de la jeunesse et de la migration. Des initiatives concrètes ont favorisé l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, leur inclusion sociale et le renforcement de la cohésion communautaire. Ces résultats illustrent l'impact durable des interventions sur les populations les plus vulnérables et sur la manière dont elles peuvent gérer les défis liés aux changements environnementaux et aux mouvements migratoires.

Malgré certaines contraintes institutionnelles et contextuelles, notamment le retard dans la mise en place du Comité de pilotage, les retards observés dans certaines zones d'intervention régionales, et l'impossibilité de déployer certains outils de collecte (tels que l'ETT) en raison de l'instabilité sécuritaire, des mesures correctives ont été mises en œuvre pour assurer la continuité et l'efficacité

du projet. Ces mesures notamment le renforcement de la concertation avec les autorités nationales, la mise en place d'activités alternatives, comme l'Indice de Solutions et de Mobilité (SMI) dans le Liptako, ou la réorganisation des plans de travail selon le contexte, ont permis la poursuite des objectifs du projet. Ces actions ont, de plus, permis de maintenir une dynamique positive et de garantir la poursuite des résultats attendus

À la clôture du projet, il apparaît clairement que le projet Nexus Environnement–Migration au Mali et renforcement des données relatives aux déplacements internes et transfrontaliers au Sahel a contribué à poser des bases solides pour une gouvernance locale plus intégrée et sensible aux enjeux climatiques et migratoires. La capitalisation des bonnes pratiques et des leçons tirées de cette expérience offre désormais une opportunité précieuse pour renforcer la durabilité des actions et soutenir la conception de futures initiatives visant à améliorer les moyens d'existence, la résilience et la cohésion sociale des populations vulnérables au Mali.

Dans la perspective d'un suivi ou d'une deuxième phase du projet, il est envisagé d'étendre les actions à d'autres régions. Cette nouvelle phase viserait notamment à :

- Renforcer les capacités des centres de formation locaux pour offrir des programmes adaptés aux défis climatiques et aux besoins des jeunes ;
- Développer les compétences des jeunes femmes en matière de résilience face au changement climatique et d'autonomisation économique ;
- Favoriser la réplication des bonnes pratiques identifiées lors de la première phase afin d'assurer un impact durable et de promouvoir la viabilité des interventions.

Ainsi, le projet Nexus Environnement–Migration au Mali et renforcement des données relatives aux déplacements internes et transfrontaliers au Sahel a non seulement consolidé les acquis dans les régions initialement ciblées, mais il a également posé les bases d'une intervention élargie et plus systématique, capable de renforcer durablement la résilience et l'inclusion des populations vulnérables à l'échelle nationale.

Dépenses et utilisation des ressources

Le projet TAAMA a été mis en œuvre conformément au budget approuvé, sur la base d'une enveloppe financière globale de 5 000 000 EUR. À l'issue de l'exécution du projet, un reliquat de 34 178 EUR a été enregistré. Ce reliquat s'explique par des écarts limités entre les prévisions budgétaires initiales et les dépenses effectivement engagées lors de la mise en œuvre de certaines activités, en lien avec des ajustements opérationnels et contextuels intervenus en cours d'exécution. Ces variations n'ont eu aucun impact sur la planification, le calendrier, ni sur la qualité des activités réalisées. L'ensemble des actions prévues a été mis en œuvre conformément aux objectifs, aux résultats attendus et au cadre de performance du projet.



 **OIM**
ONU MIGRATION



Quartier Badalabougou Rue Gamal A Nasser, Porte 756

B.P.288-Bamako, Mali

Tél. : +223 20 22 76 97/+223 20 22 76 98

Courriel : iombamako@iom.int

Site Web : mali.iom.int